

Licences ouvertes et droit d'auteur

Pierre-Yves Beaudouin
Wikimédien résidence

Qui suis-je ?

Je ne suis pas juriste, mais un amateur éclairé qui participe au développement de Wikipédia depuis 20 ans. Bâtir un site très consulté qui héberge des millions de textes et fichiers nécessite de connaître le droit d'auteur.

De plus, j'ai participé aux activités de lobbying de Wikimedia France dont une partie porte sur le droit d'auteur (liberté de panorama, droit à l'image des domaines nationaux, directive européenne sur le droit d'auteur...).



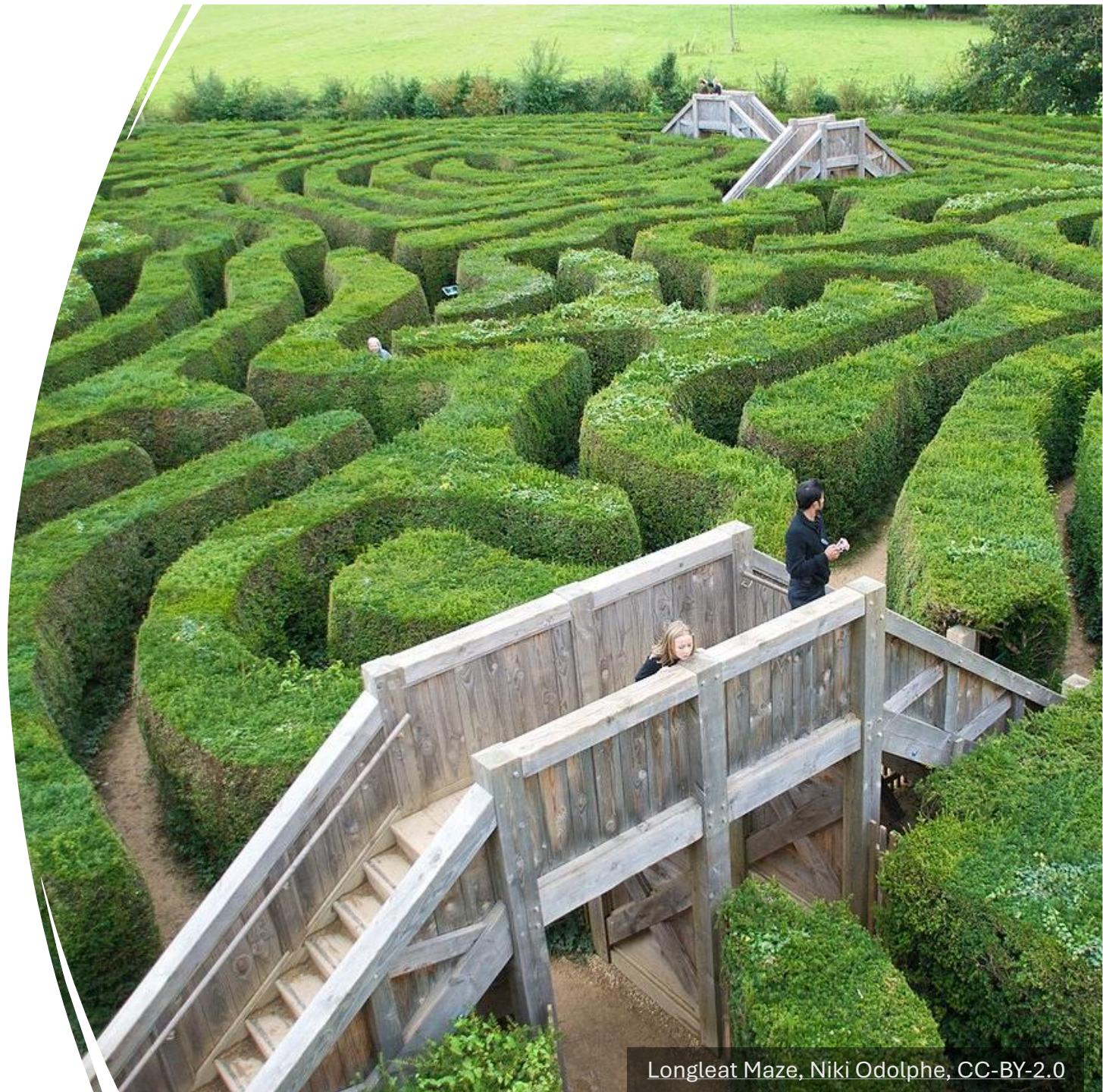
Objectifs

- Connaître les caractéristiques du droit d'auteur en France
- Connaître les différences entre licence libre et licence ouverte
- Identifier des types de documents pouvant se trouver sous licence libre
- Savoir déchiffrer les usages que permet une licence libre
- Savoir où trouver des contenus sous licence libre (articles, images, données)



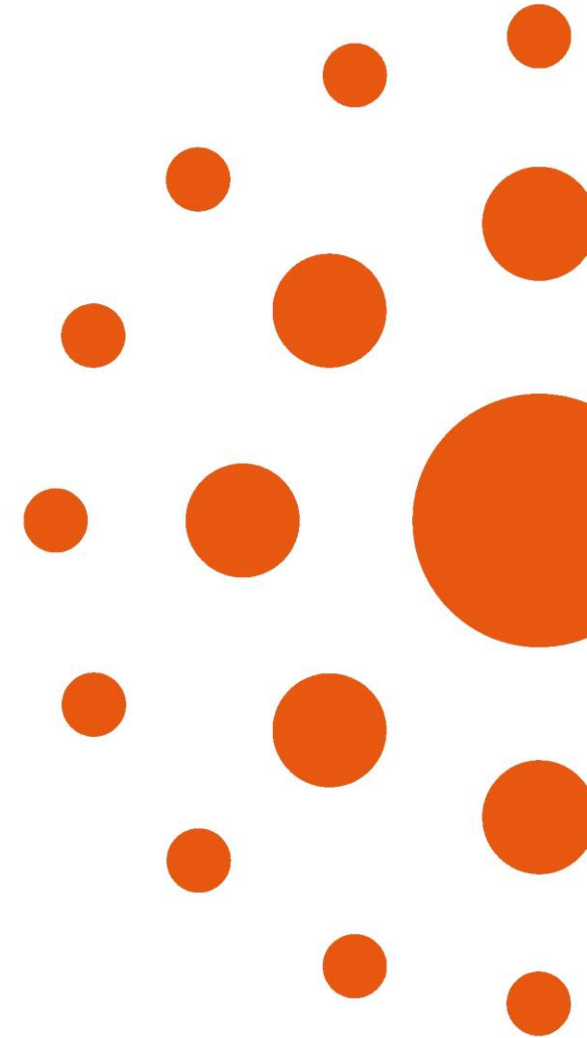
Plan

- Le droit d'auteur en France
- Le domaine public
- Les exceptions au droit d'auteur
- Les licences libres et ouvertes



Qu'est-ce que le droit d'auteur ?

Systeme destiné à protéger le créateur et sa création



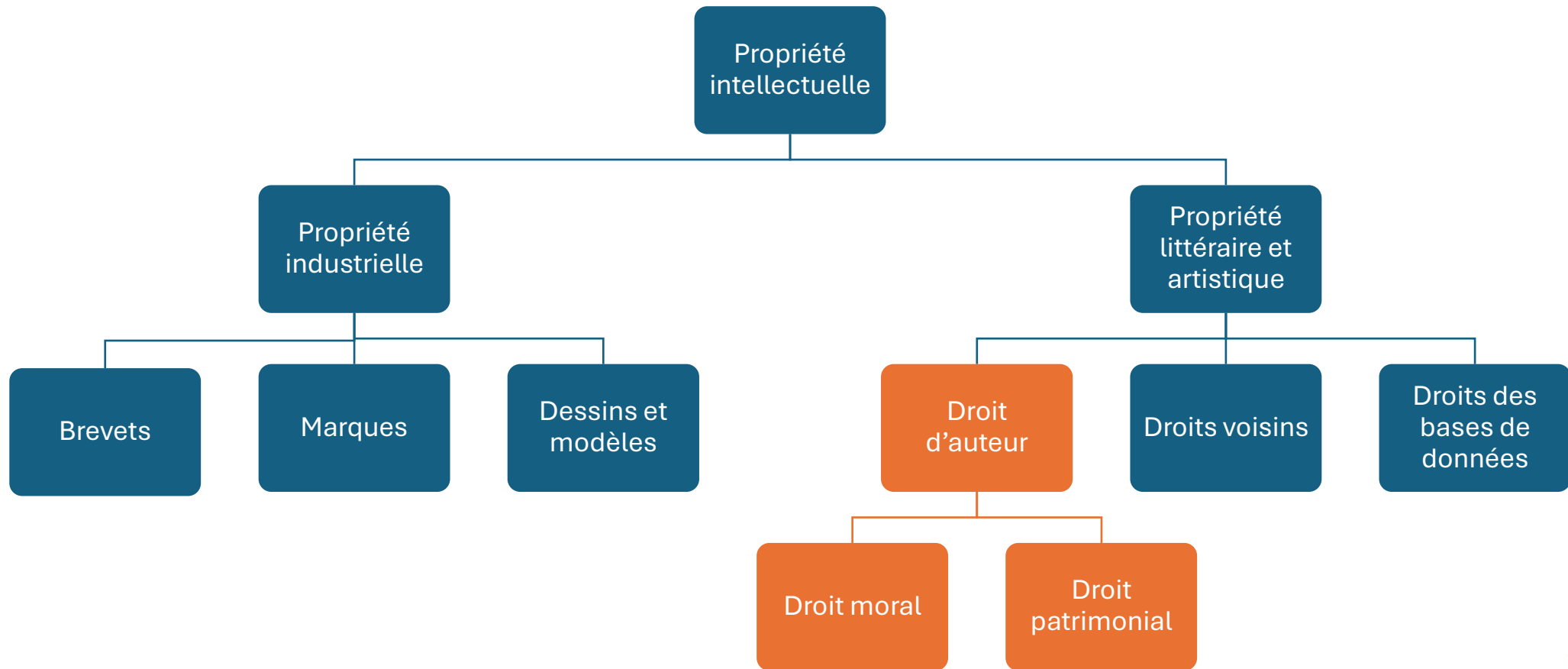
Droit d'auteur

« Le droit d'auteur peut être considéré comme une exception au principe naturel de la libre circulation des œuvres et des connaissances »

– [Mélanie Dulong de Rosnay et Hervé Le Crosnier \(dir.\), *Propriété intellectuelle*, CNRS, 2013](#)

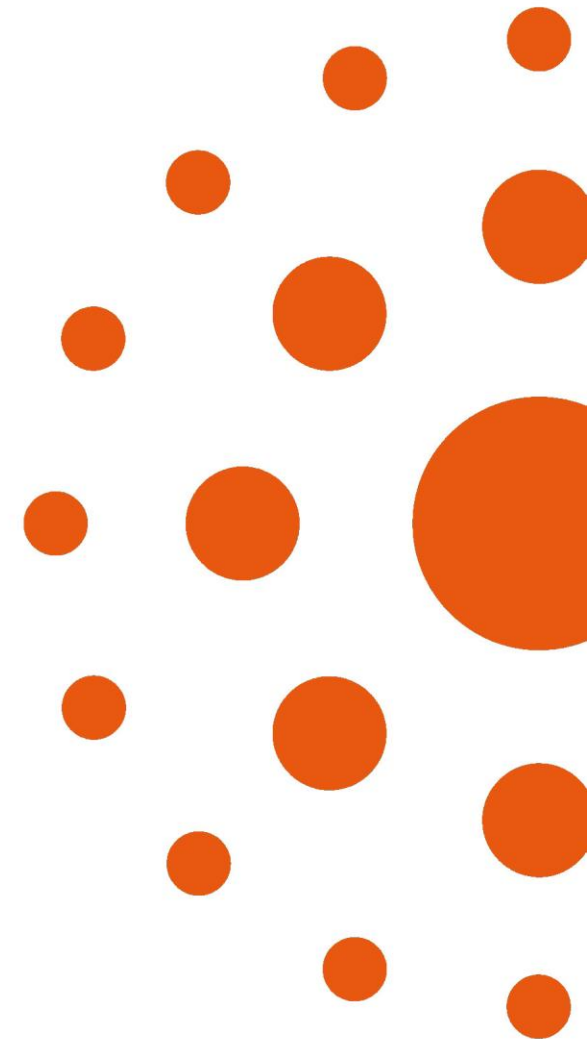


Propriété intellectuelle



Droits voisins des droits d'auteurs = droits des auxiliaires de la création (interprètes, producteurs de vidéos, TV)

Quelles sont les œuvres
susceptibles d'être protégées
par le droit d'auteur ?



Typologie d'œuvres de l'esprit

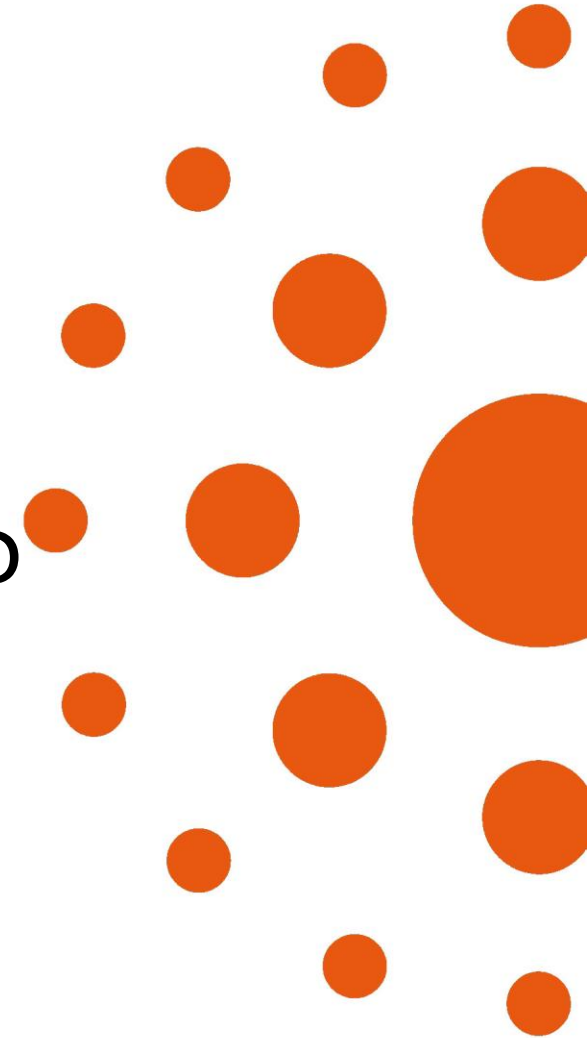
Le Code de propriété intellectuelle (CPI) ne définit pas l'œuvre de l'esprit, mais donne une **liste indicative** de types d'œuvres susceptibles d'être protégées par le droit d'auteur :

- **Œuvres écrites** : roman, écrit scientifique, article de presse, titre d'œuvres, slogan publicitaire, etc.
- **Œuvres orales** : discours, cours, plaidoirie, interview, etc.
- **Œuvres visuelles** : image, dessin, architecture, sculpture, etc.
- **Œuvres du spectacle** : musique, théâtre, danse, cirque, patinage artistique, art de rue, spectacle pyrotechnique, etc.

« *Mémoire fauve* » est un titre sous droit d'auteur

« *Le père Noël est une ordure* » est un titre sous droit d'auteur

À quelles conditions une
création peut-elle être
protégée par le droit d'auteur ?



Conditions à réunir

Pas définie par la loi, mais les juges l'apprécient au cas par cas.

Une œuvre de l'esprit doit :

1. Résulter de l'**activité créative** de l'auteur ;
2. Avoir **un caractère original** (=porter l'empreinte de la personnalité de son auteur : faire des choix libres et créatifs pour traiter un sujet) ;
3. Prendre corps dans une **forme**.

Exemples de type d'œuvres non protégées

- **Idée** : les idées et principes abstraits sont dits « de libre parcours », c'est-à-dire que nul ne peut les revendiquer.
- **Formule mathématique**
- **Recette de cuisine** : « si les recettes de cuisine peuvent être protégées dans leur expression littéraire, elles ne constituent pas en elles-mêmes une œuvre de l'esprit, qu'elles s'analysent en effet en une succession d'instructions, une méthode ; il s'agit d'un savoir-faire, lequel n'est pas protégeable »
- **Formule de parfum** : « la fragrance d'un parfum, qui procède de la simple mise en œuvre d'un savoir-faire ne constitue pas la création d'une forme d'expression pouvant bénéficier de la protection des œuvres de l'esprit par le droit d'auteur »
- **Création non humaine** : chants d'oiseaux, cris d'animaux, selfies d'animaux

Les idées sont de libre parcours

Les simples **idées ne sont pas protégeables**, originales ou non.

- Christo n'a pas pu empêcher que d'autres emballent des arbres sur les Champs Elysées :
 - « [la loi française] ne protège que des créations d'objets déterminés [...] et non pas un genre ou une famille de formes qui ne présentent entre elles des caractères communs que parce qu'elles correspondent toutes à un style ou un procédé découlant d'une idée, comme celle d'envelopper des objets. »
- Vol de travaux scientifiques ? À l'état d'idée, un sujet de recherche n'est pas protégé, par contre un manuscrit (papier ou numérique) est une fixation de l'œuvre, bien que non divulguée, donc protégeable par le droit d'auteur (sous réserve d'être reconnue comme originale).



Selfies de singe

- En 2011, le macaque Naruto a réalisé des selfies à l'aide de l'appareil photo du photographe animalier David Slater.
- Les photos se retrouvent sur Wikimedia Commons en tant qu'œuvres dans le domaine public.
- Le photographe estime être l'auteur et demande le retrait, ce qui lui a été refusé par l'hébergeur.
- L'association PETA porte plainte pour établir qu'un animal peut bénéficier du droit d'auteur.
- En 2014, United States Copyright Office a statué que les œuvres créées par un non-humain ne sont pas protégées par le droit d'auteur.
- En 2018, la justice américaine rejette la plainte de PETA.

Pour en savoir plus :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Selfies_de_singe

Exemples de créations jugées non originales

Voici quelques exemples de créations jugées non originales par les tribunaux :

- **Photo d'une assiette de poisson** : « aucune recherche esthétique et constituait une simple prestation de services techniques ne traduisant qu'un savoir-faire ».
- **Photographies de bouquets de fleurs** : « prises par un photographe faisant état d'un simple savoir-faire technique, non protégeable par le droit d'auteur, dès lors qu'elles sont dénuées de partis pris esthétiques et de choix arbitraires (absence de décor, de lumière ou mise en scène particulière) qui leur donneraient une apparence propre, leur permettant de porter chacune l'empreinte de la personnalité de leur auteur » ;
- **Rencontres sportives** : telles que les matchs de football ne sont pas considérés comme des créations intellectuelles qualifiables d'œuvres de l'esprit, car les matchs sont encadrés par des règles du jeu ne laissant pas de place pour une liberté créative au sens du droit d'auteur (par contre l'œuvre audiovisuelle, du fait des choix de prises de vue et des replays, peut être protégée)



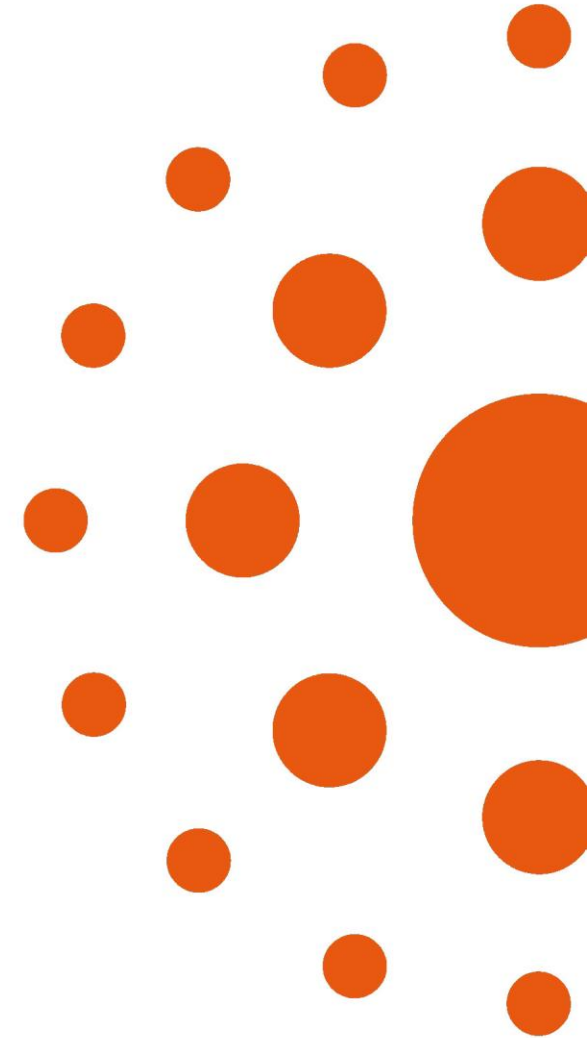
Patrick Box, Assiette de gallinettes, domaine public

Exemples de créations jugées non originales

- Chroniques d'un journaliste de presse.
- Traduction d'un texte scientifique (*Classical and christian ideas of world harmony* de Leo Spitzer) : « S'il apparaît, en l'espèce, que M. B. a procédé, dans son travail de traduction, à de multiples choix lexicaux, grammaticaux, documentaires et stylistiques, ce qui est attendu de tout traducteur, les choix qu'il revendique relèvent d'un savoir-faire (ainsi, typiquement, les choix lexicaux ponctuels singuliers décrits supra) et témoignent de son érudition (prise en compte de l'histoire littéraire) et de sa parfaite connaissance du sujet traité, **sans pour autant être le signe d'un effort créatif ou d'une démarche subjective qui seraient révélateurs de l'empreinte de sa personnalité** ».
- Ouvrage de 300 pages sur le jeu de tarot : « Le fait pour Madame [...] de soutenir que la forme de son livre [...] aurait été différente s'il avait été rédigé par un autre auteur **ne saurait en soi, sans spécifier ce qui constitue l'originalité de cet ouvrage, justifier le bénéfice de la protection au titre du droit d'auteur** ».
- Transcription d'un manuscrit ancien : les tribunaux n'ont pas estimé que la paléographie repose sur des choix opérés par l'auteur et qui reflètent sa personnalité, mais **résulte seulement de la mise en œuvre d'un savoir-faire technique** afin de retranscrire le plus fidèlement possible le texte ancien.

Le droit d'auteur, c'est pas automatique

Titulaires du droit d'auteur



Titulaires du droit d'auteur

La qualité d'auteur appartient, sauf preuve contraire, à celui ou à ceux sous le nom de qui l'œuvre est divulguée.

Pluralités d'auteurs :

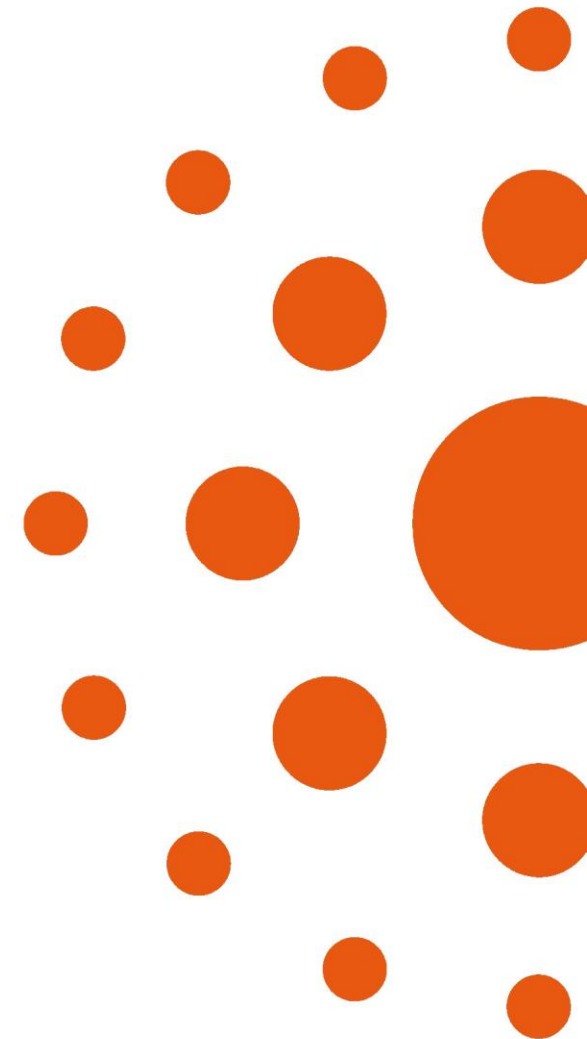
- **Œuvre de collaboration** : œuvre créée par plusieurs personnes (BD avec un scénariste et un dessinateur ; œuvre musicale avec un compositeur et un parolier)
- **Œuvre composite** : œuvre nouvelle à laquelle est incorporée une œuvre préexistante sans la collaboration de l'auteur de cette dernière
- **Œuvre collective** : œuvre créée sur l'initiative d'une personne physique ou morale, qui l'édite, la publie et la divulgue sous sa direction et son nom, et dans laquelle la contribution personnelle des divers auteurs se fond dans l'ensemble en vue duquel elle est conçue, sans qu'il soit possible d'attribuer à chacun d'eux un droit distinct sur l'ensemble réalisé
- **Œuvre anonyme ou pseudonyme** : si l'auteur n'est réellement pas identifiable, l'auteur est représenté par son éditeur
- **Œuvre posthume** : droit d'exploitation d'une œuvre posthume divulguée une fois que l'œuvre dans le domaine public, appartient au propriétaire physique de l'œuvre.

Le propriétaire d'une œuvre n'est pas le titulaire des droits d'auteur.

Agents publics

- **Agents publics** créant une œuvre dans l'exercice de leurs missions de service public conservent uniquement le droit de paternité, **cédant à l'employeur les autres droits moraux et les droits patrimoniaux**.
 - L'exploitation commerciale requiert un contrat de cession de droits avec l'agent
- **Enseignants-chercheurs : régime dérogatoire** en ce qui concerne les droits sur les œuvres créées dans le cadre de leurs fonctions. Ils conservent les droits d'auteurs sur les cours, les ressources pédagogiques, les articles scientifiques, les rapports, etc. L'étudiant qui rédige un mémoire ou une thèse est considéré comme l'auteur unique par la loi et la jurisprudence.

Formalités pour protéger une œuvre ?



Aucune formalité

La **protection** du droit d'auteur est **automatique et immédiate** :

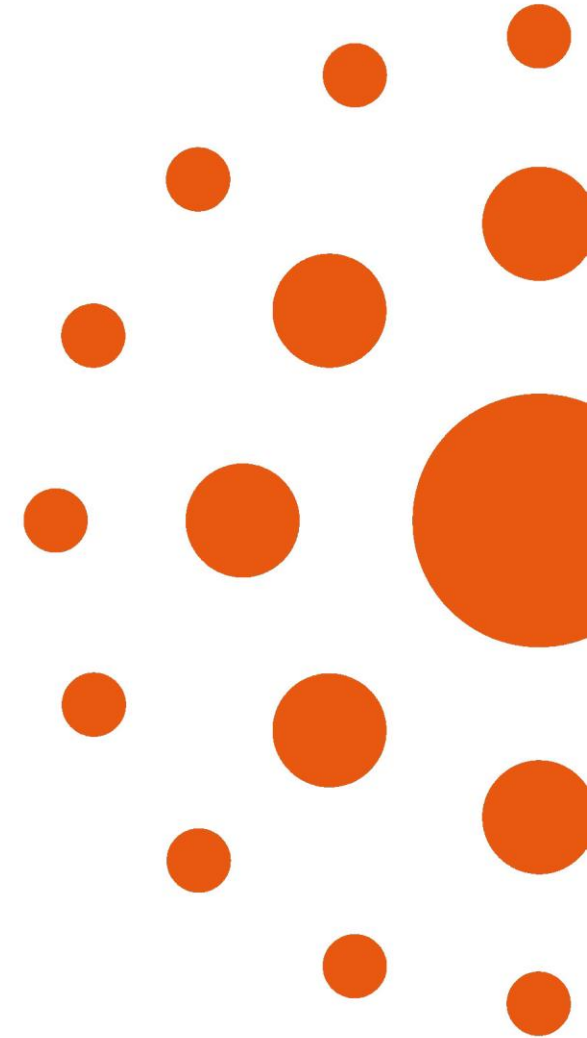
- L'œuvre est protégée dès sa création.
- L'œuvre est considérée comme créée à partir du moment où elle est réalisée.
- Même les œuvres inachevées sont protégées.

Pas besoin de :

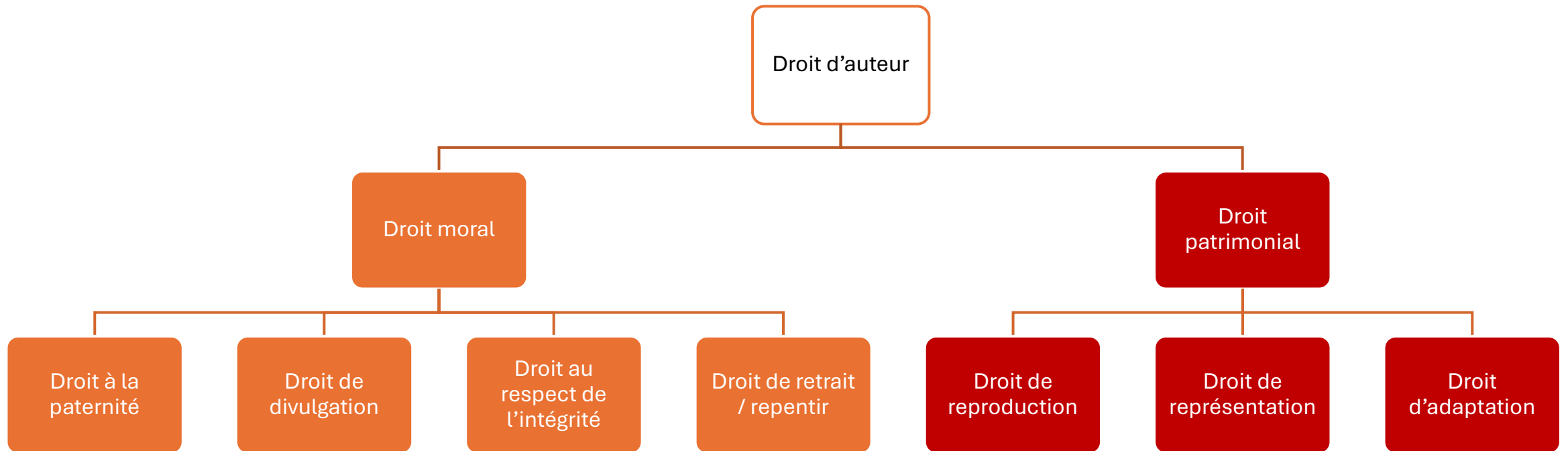
- Dépôt ou enregistrement préalable.
- Publier ou mettre l'œuvre à disposition du public.
- Mentionner « Copyright », « tous droits réservés », ou d'utiliser le sigle .

Mais en cas de litige, il appartient à l'auteur de démontrer l'originalité de son œuvre. Des formalités peuvent aider à prouver l'antériorité d'une création (enveloppe Soleau, envoyer à soi-même un recommandé).

Droits de l'auteur



Droits de l'auteur



Droits moraux

- **droit de paternité** : obligation de créditer l'auteur.
- **droit au respect de l'intégrité** : les modifications, traductions, adaptations, ne doivent pas porter atteinte à l'intégrité de l'œuvre.
- **droit de divulgation** : l'auteur détermine les conditions et le procédé de divulgation.
- **droit de retrait ou de repentir** : l'auteur peut décider de retirer son œuvre du circuit commercial ou de la modifier.

Caractéristiques des droits moraux

Selon le Code de la propriété intellectuelle, le droit moral est :

- **inaliénable** : l'auteur ne peut céder ses droits moraux ni y renoncer définitivement. Transmissible aux héritiers.
- **perpétuel** : ne s'éteint pas avec l'extinction des droits patrimoniaux.
- **imprescriptible** : ne se perd pas par le non-usage.
- **insaisissable** : seul l'artiste peut prendre la décision de diffuser son œuvre.

Droits patrimoniaux

Les droits patrimoniaux correspondent au droit d'exploitation de l'œuvre, lequel est composé de :

- son **adaptation** (adapter un livre au cinéma, traduction),
- sa **reproduction** de l'œuvre sur un support (reproduire d'une photo dans un article, faire une photocopie)
- ou encore sa **représentation** (diffuser un film sur internet, pièce de théâtre).

Durée de protection des droits patrimoniaux



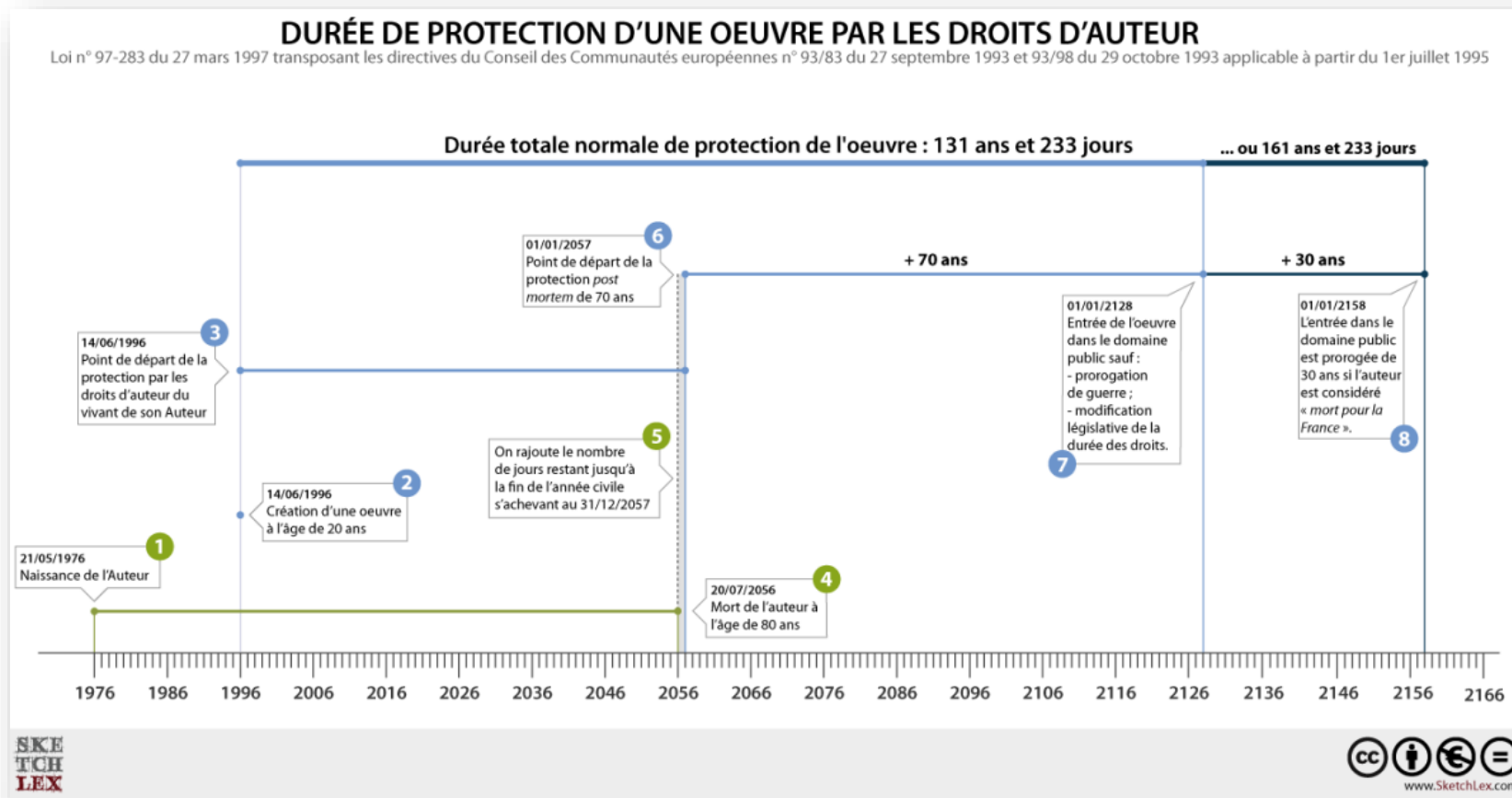
XI. kerület, Gellértböggy
Raoul Wallenberg
rakpart

- Droits patrimoniaux **limités dans le temps**, afin de permettre au public d'utiliser librement et gratuitement les œuvres passé un certain délai.
- La durée de protection des droits patrimoniaux est en principe de **70 ans** à compter du **1er janvier de l'année civile suivant le décès de l'auteur**.
- À l'issue de ces 70 années, l'œuvre s'élève dans le **domaine public** et n'est plus protégée par le droit patrimonial.
- Délai conçu pour protéger **l'auteur et les deux premières générations** de ses descendants.

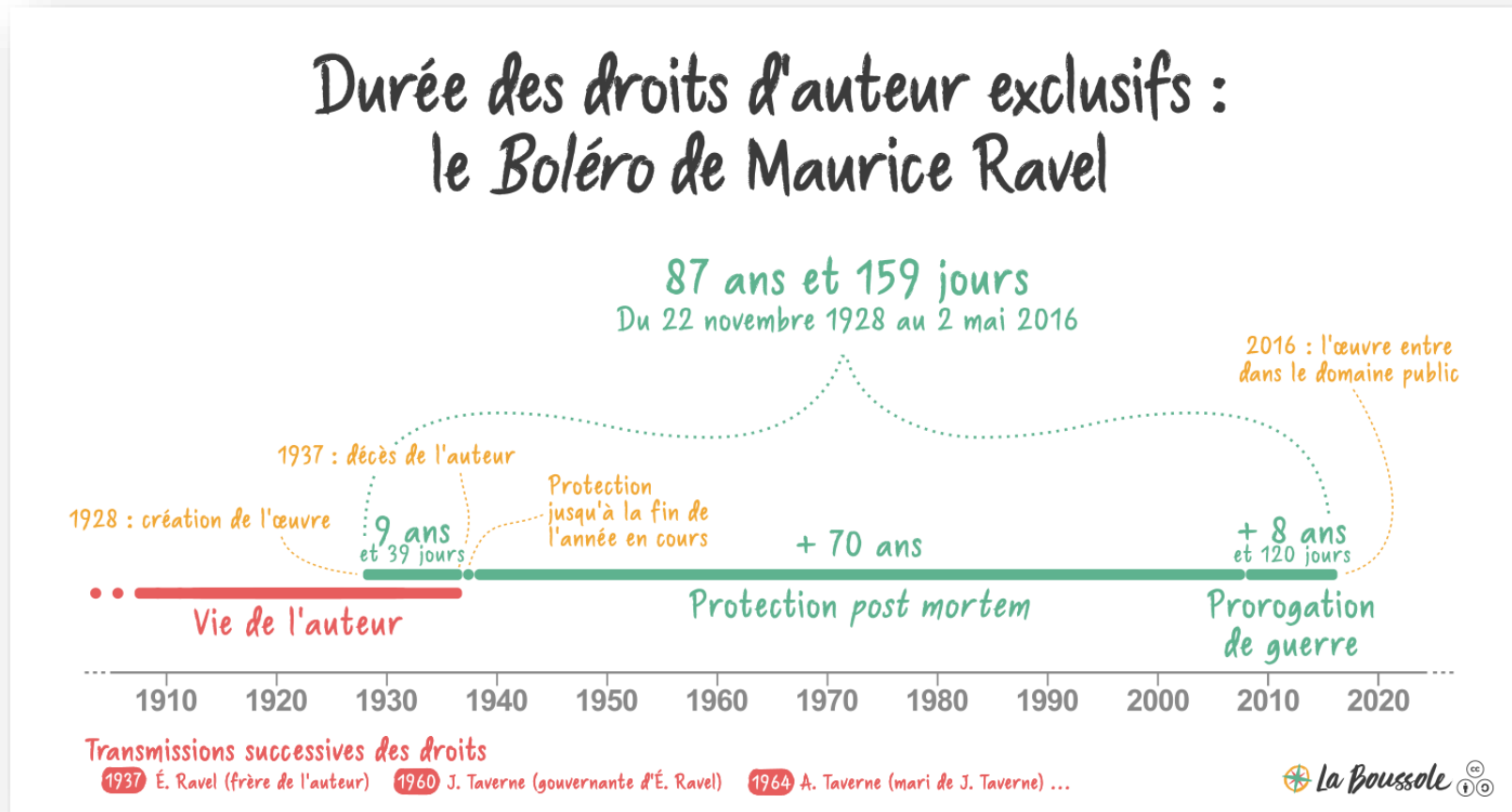
Cas particuliers

- **œuvres collectives** = œuvres créées par plusieurs auteurs à l'initiative et sous la direction d'une personne physique ou morale qui les publie : **70 ans après la publication de l'œuvre**.
- **œuvres de collaboration** = œuvres à la création desquelles plusieurs personnes ont concouru (exemple : bande dessinée avec un scénariste et un dessinateur ; œuvre musicale avec un compositeur et un parolier) : **70 ans après le décès du dernier des survivants**.
- **œuvres anonymes ou pseudonymes** : **70 ans après la publication de l'œuvre**.
- **œuvres audiovisuelles** : le point de départ est le décès du dernier survivant des personnes suivantes : réalisateur principal, auteur du scénario, auteur des dialogues et compositeur de la musique spécialement créée pour l'œuvre audiovisuelle.
- **œuvres posthumes** : **25 ans à compter de la publication** si l'auteur est dans le domaine public.
- **œuvres des auteurs morts pour la France** : **30 ans supplémentaires**.
- **prorogations de guerres** : œuvres publiées avant la Première et/ou la Seconde Guerre mondiale bénéficient d'une et/ou deux prorogations d'une durée égale à celle qui s'est écoulée entre le 2 août 1914 et le 1er janvier 1920 (**6 ans et 152 jours**) puis entre le 3 septembre 1939 et le 1er janvier 1948 (**8 ans et 120 jours**).

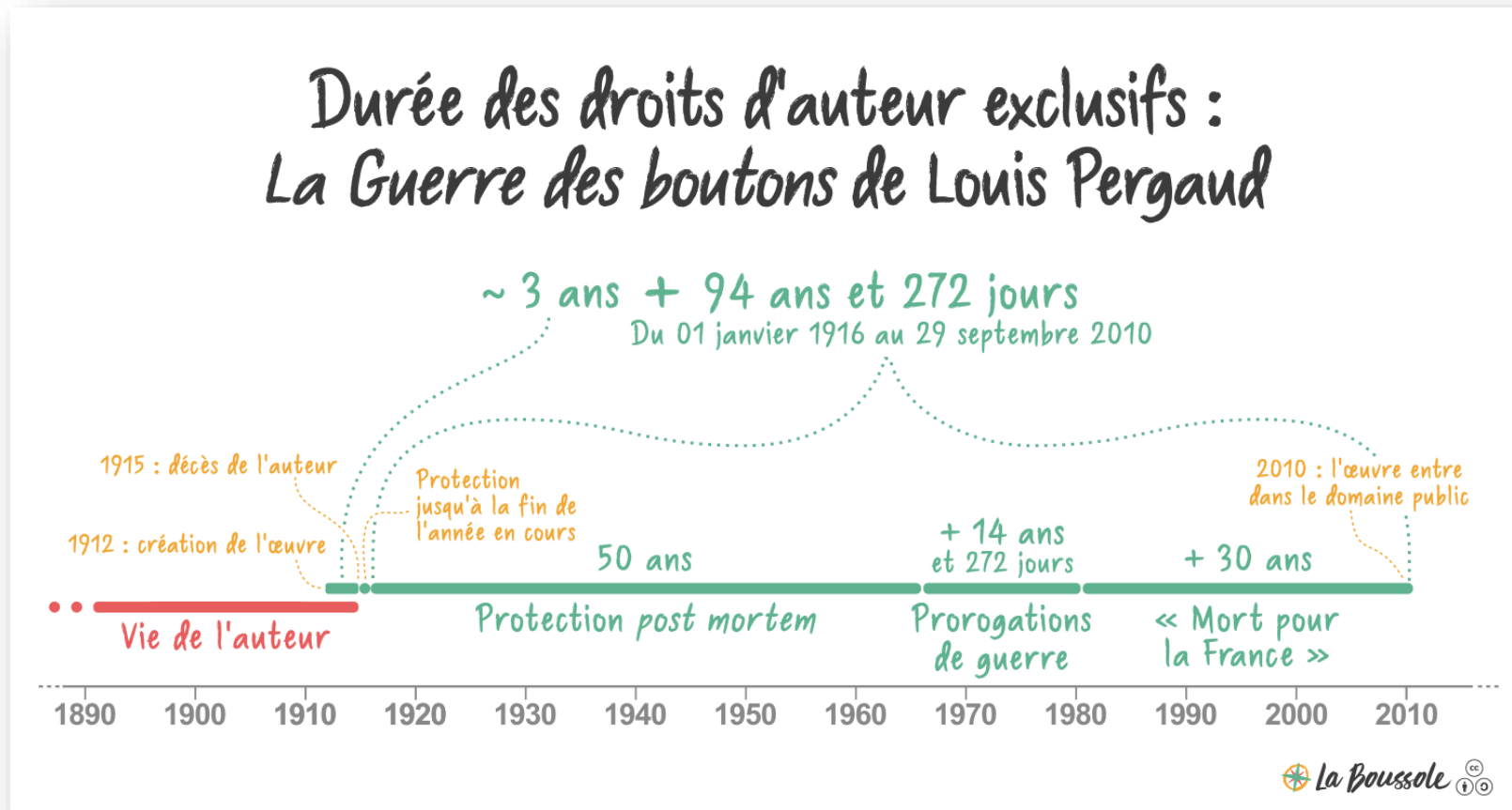
Un monopole pas si limité dans le temps



Cas particulier : prorogation de guerre



Cas particulier : mort pour la France



Mort pour la France

Mémoire des HOMMES
PORTAIL CULTUREL DU MINISTÈRE DES ARMÉES

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation | Conflits et opérat... | Territoires et expédit... | Recrutement et parcours indivi... | Arts et sciences milit... | Musées, Collections, Mé... | Actualités cultur...

Accueil > Conflits et opérations > Seconde Guerre mondiale > Militaires décédés au cours de la Seconde Guerre mondiale > Faire une recherche > Résultat de la recherche > Antoine DE SAINT-EXUPERY

SECONDE GUERRE MONDIALE

n°1/1

Antoine DE SAINT-EXUPERY

Mort pour la France le 31-07-1944 (Annecy, 74 - Haute-Savoie, France)

Né(e) le/en 29-06-1900 à Lyon 2e arrondissement (69 - Rhône, France)

44 ans, 1 mois et 2 jours

Carrière

Statut	militaire - Air
Grade	commandant pilote
Unité	Groupe de reconnaissance 2/33

Mention: Mort pour la France

Cause du décès: tué en service aérien commandé

Sources: Service historique de la Défense, Vincennes

Cote: Al 1Mi 28

Dossier individuel: <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/ark:/40699/s006278c71541239/627dff52095bb>

Rechercher un nom
Rechercher un nom sur l'ensemble des bases nominatives.

Nom Prénom

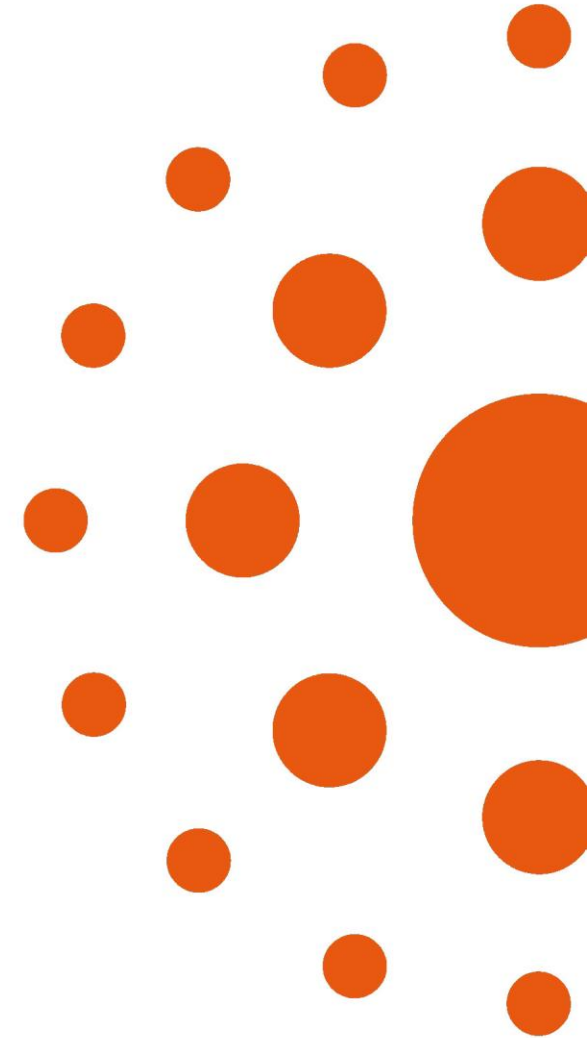
Affiner la recherche

Rechercher dans les unités engagées dans la Première Guerre mondiale

Rechercher

SGA
Secrétariat général pour l'administration

Comment réutiliser une œuvre protégée ?



Contrat

2 types d'autorisation :

- **Contrat de cession** : transfère la propriété des droits d'auteur (clause d'un salarié dans un contrat de travail, prestataire)
- **Contrat de licence** : une licence d'utilisation qui vous octroie un droit d'usage (licence d'utilisation des banques d'images)



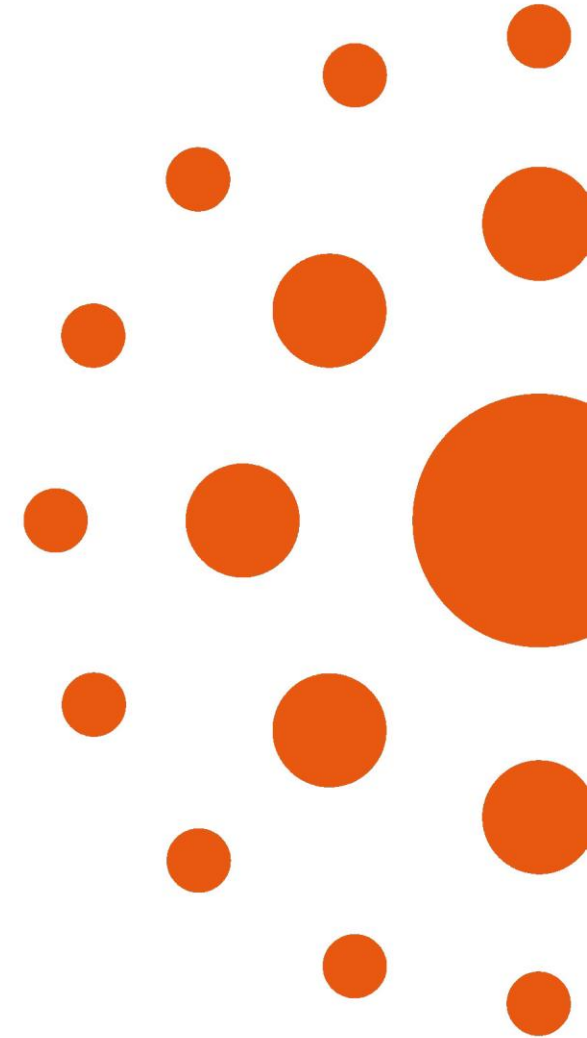
Rob Croes, Signature d'un accord pour la construction du chauffage urbain, CC0

Exemple d'oubli : Cité du vin

- La Mairie de Bordeaux a fait construire un lieu d'exposition sur le thème du vin.
- Le lieu a été inauguré le 31 mai 2016.
- Le bâtiment est une œuvre architecturale relevant du droit d'auteur, mais la Mairie n'avait aucun contrat de cession des droits d'exploitation de l'image de la [Cité du vin](#).
- Le cabinet d'architecte et la municipalité sont tombés d'accord en septembre 2016. Cela a coûté 450 000 euros à la municipalité.

Domaine public

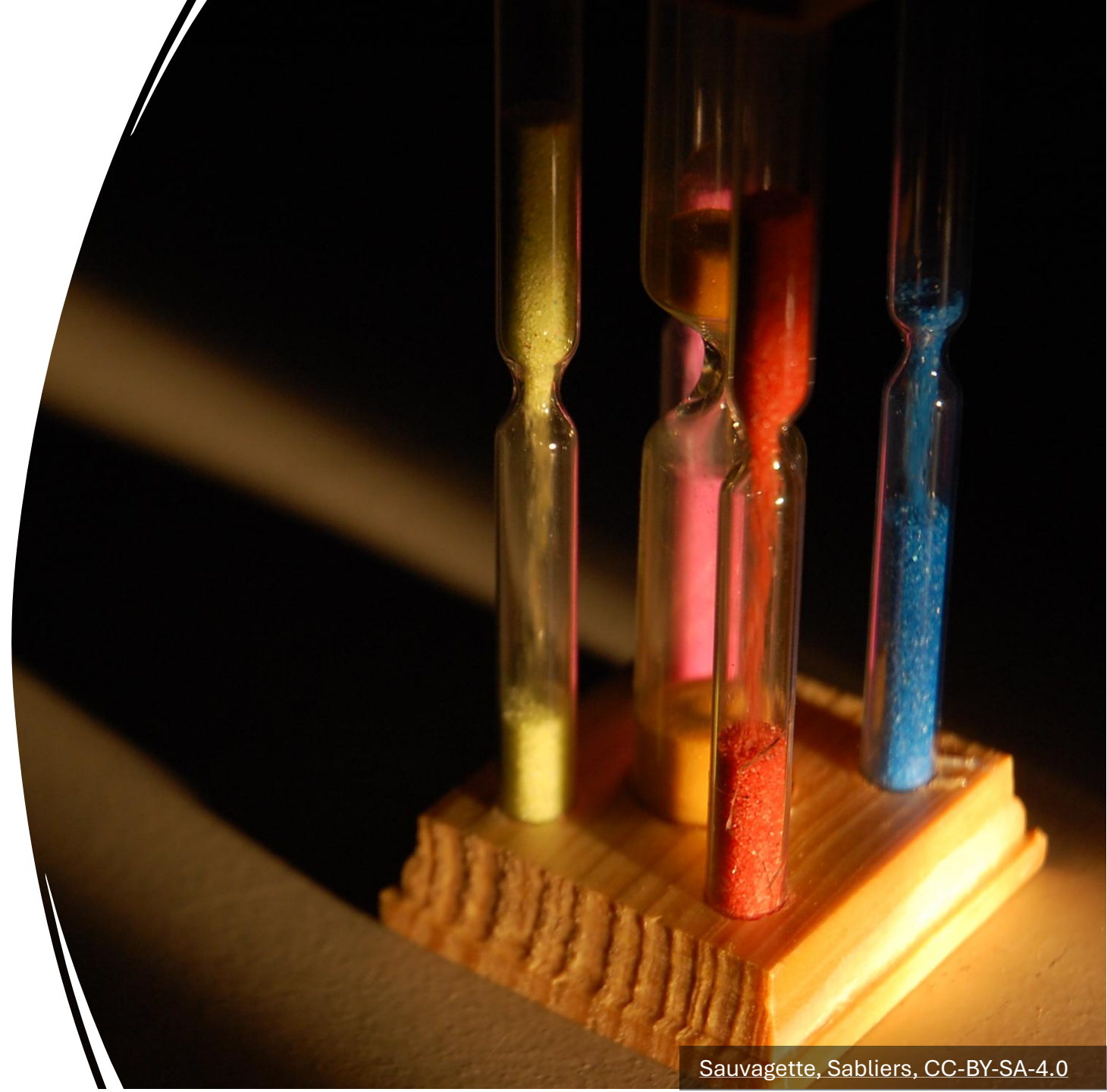
Notre patrimoine en commun



Domaine public

« le domaine public est la règle, le droit d'auteur (patrimonial) sa très courte exception à l'échelle des temps »

– [Alexis Kauffmann, 2024](#)



Œuvres dans le domaine public

Le domaine public fait référence à deux cas de figure :

- L'œuvre ne peut pas être protégée par le droit d'auteur,
- Les droits patrimoniaux ont expiré (attention il reste les droits moraux).

Ces œuvres sont utilisables sans autorisation préalable de leurs auteurs.

Attention aux autres droits : droits moraux, droit à l'image des domaines nationaux, etc.

Un domaine public empiété

Si la première loi française en 1791 fixait le monopole d'exploitation à 10 ans après la mort de l'auteur, la durée de protection s'est énormément allongée au fil du temps rognant sur le domaine public.

« ce qui n'était dans les faits qu'une exception temporaire (la protection par le droit d'auteur) est devenu le principe »

– Lionel Maurel, *Reconnaître, protéger et promouvoir le domaine public pour enrichir les biens communs de la connaissance*, 2014

Pour contrer cela, certains poussent pour introduire une définition positive du domaine public, que ce soit au niveau national, européen ou international.

Rapport Lescure

Proposition 74 : « Renforcer la protection du domaine public dans l'univers numérique :

- établir dans le code de la propriété intellectuelle une définition positive du domaine public ;
- indiquer que les reproductions fidèles d'œuvres du domaine public appartiennent aussi au domaine public,
- et affirmer la prééminence du domaine public sur les droits connexes. »

– Pierre Lescure, *Rapport de la Mission « Acte II de l'exception culturelle » : Contribution aux politiques culturelles à l'ère numérique*, 2013

Directive droit d'auteur

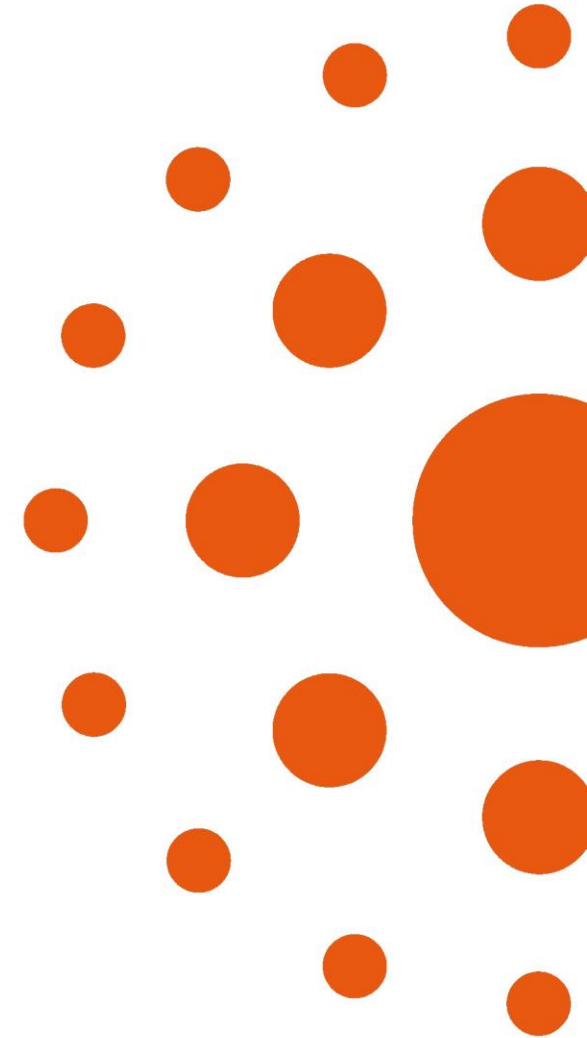
Article 14 : « Œuvres d'art visuel dans le domaine public

Les États membres prévoient que, lorsque la durée de protection d'une œuvre d'art visuel est arrivée à expiration, tout matériel issu d'un acte de reproduction de cette œuvre ne peut être soumis au droit d'auteur ni aux droits voisins, à moins que le matériel issu de cet acte de reproduction ne soit original, en ce sens qu'il est la création intellectuelle propre à son auteur »

– [Directive européenne sur le droit d'auteur](#), 2018

Exceptions au droit d'auteur

Quelques exceptions viennent assouplir la rigidité du droit d'auteur en permettant la réutilisation d'une œuvre sans nécessité l'autorisation de son auteur



Liste des exceptions au droit d'auteur

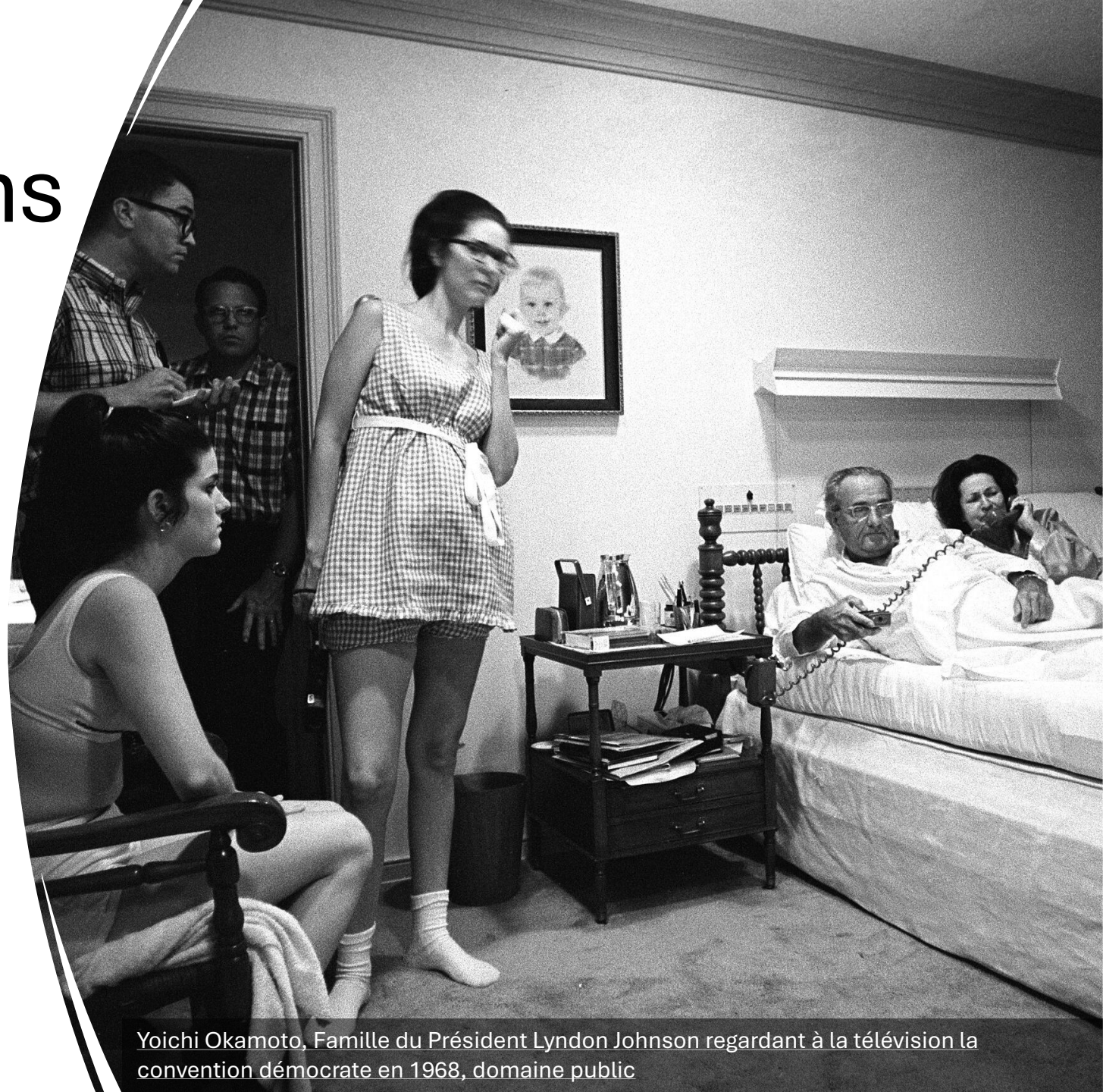
Représentation dans le cercle de famille	Copie privée	Courte citation	Revue de presse	Diffusion de discours public
Catalogue de vente aux enchères	Droit de reprographie	Parodie, pastiche et caricature	Base de données & contrat	Reproduction provisoire
Handicapés	Conservation et consultation pour les archives, musées et bibliothèques	Illustration artistique à des fins d'information du public	Fouille de texte et de données	Liberté de panorama
	Pièces détachées des véhicules	Exception pédagogique et de recherche	Œuvres orphelines	

Représentation dans le cercle de famille

- Droit de représentation uniquement
- Représentation privée et gratuite
- Public restreint à la famille et amis

Sacem vs Pompes funèbres générales (2024) :

- Diffusion de musique lors d'obsèques par ses propres moyens
- Diffusion de musique par les pompes funèbres



Yoichi Okamoto, Famille du Président Lyndon Johnson regardant à la télévision la convention démocrate en 1968, domaine public

Courte citation

- Emprunt justifié par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information. L'extrait doit impérativement éclairer le propos
- Courte
 - La citation ne doit pas représenter une grande part de l'œuvre citée
 - La citation ne doit pas être trop importante dans votre œuvre
- Indiquer la source et l'auteur
- Pas certain que les tribunaux appliquent cette exception aux images, vidéos, et sons

[Vignette de bande dessinée](#)

Recueils de citations

[Chansons de Jean-Ferrat dans une biographie](#)

Copie privée

- Copie pour une utilisation personnelle
 - Réalisée depuis une **source licite** et à l'aide de **son matériel**
 - Interdiction de faire sauter les protections
 - Redevance sur support de stockage
- ☒ Photocopieurs



Droit de reproduction par reprographie

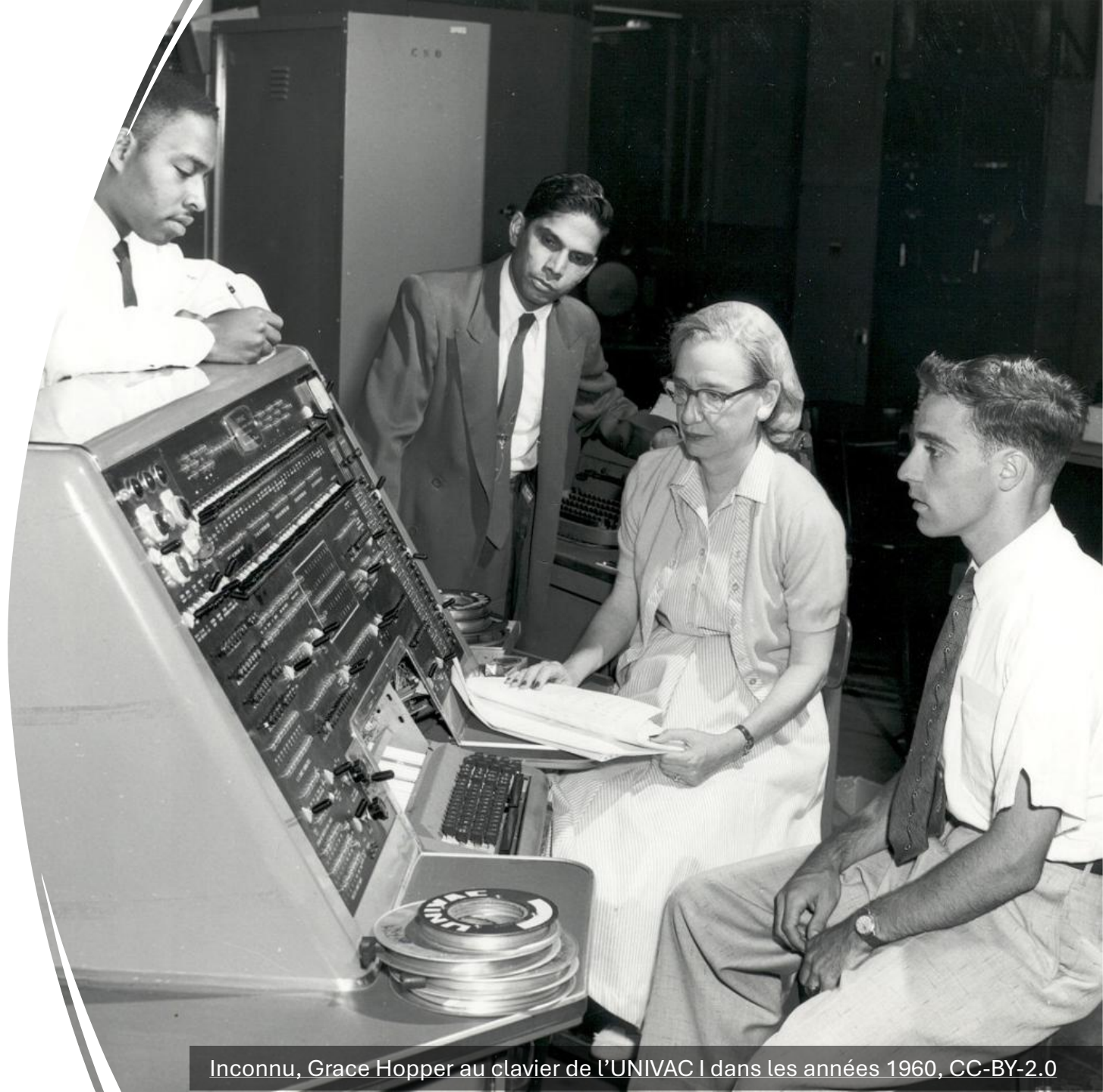


- [Accord 2022-2025](#) permettant de mettre en oeuvre l'exception de reprographie.
- Reproduction à des fins d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche afin de diffuser des copies papier (impression, photocopies).
- Toutes les œuvres imprimées provenant d'une source licite : livres, journaux, revues, dessins, paroles de chansons, partitions de musiques, etc.
- Un étudiant peut recevoir 100 ou 200 pages/an de photocopies d'œuvres protégées de la part de l'ensemble des enseignants.
- Obligation de citer la source + Déclarer l'usage au CFC.

10 %	30 %	100 %
Livre, partitions	Journal	Article de presse, poème, image, PEB, livre épuisé (sur autorisation du CFC)

Fouille de textes et de données (TDM)

- Fouille de données : processus de recherche informatique automatisée permettant d'extraire des volumes importants de données
- Tous les types de contenus numériques : textes, données, images fixes ou animées, sons, musiques, logiciels, etc.
- 2 versions selon le type d'acteurs ou
 - Recherche scientifique
 - Autres usages



TDM – Recherche scientifique

- Bénéficiaires : organismes de recherche, bibliothèques accessibles au public, musées, services d'archives, institutions dépositaires du patrimoine cinématographique, audiovisuel ou sonore, acteurs privés dans le cadre d'un partenariat sans but lucratif
- Conditions :
 - Accès licite aux données collectées (libre accès, abonnement, licence)
 - Intégrité des données collectées
 - Sécurisation du stockage des données collectées

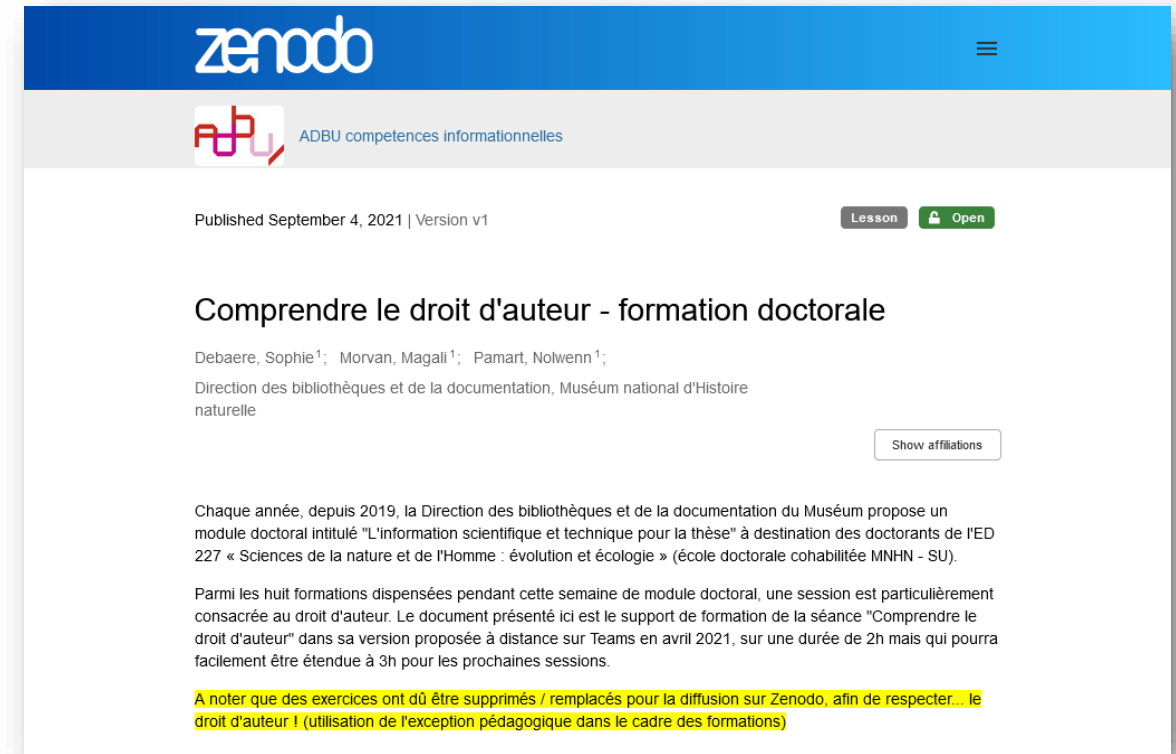
☑ Première décision de justice confirmant l'exception à des fins scientifiques ([LAION c/ Robert Kneschke](#))

TDM – Hors cadre de la recherche

- Conditions :
 - Accès licite
 - Intégrité
 - Destruction des données copiées à la fin
- Titulaires des droits d'auteur peuvent s'opposer à la reproduction et l'extraction des données

Exception pédagogique et de recherche

- Permet d'aller au-delà que le droit de courte citation
 - Reproduction et représentation d'extraits d'œuvres (sauf œuvres conçues à des fins pédagogiques, œuvres numériques, partitions)
 - Public composé majoritairement d'élèves, étudiants, chercheurs directement concernés
 - À des fins non commerciaux
 - Fait l'objet d'une compensation financière
- ☑ ENT, intranet
- ☒ Internet (sauf sujet d'examen, these, colloque)



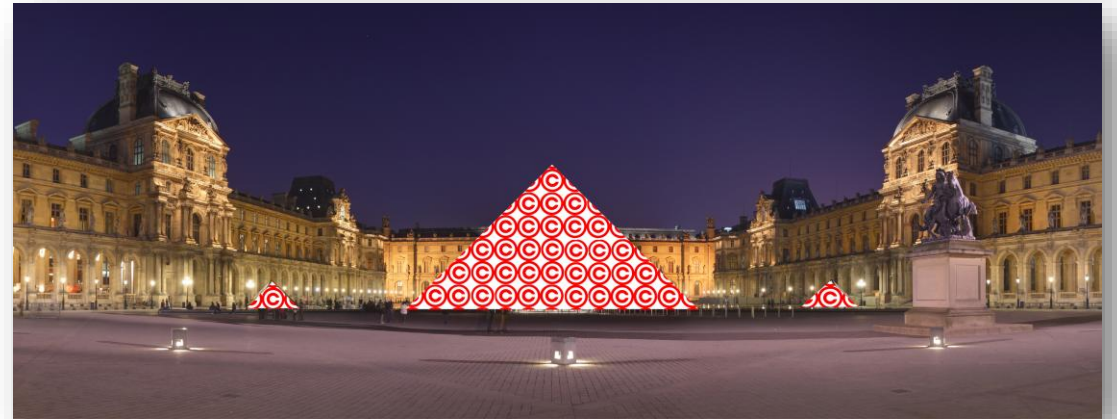
The screenshot shows a Zenodo record page. At the top, the Zenodo logo is on the left and a menu icon is on the right. Below the logo is the text 'ADBU compétences informationnelles'. The record is published on September 4, 2021, and is version v1. It has 'Lesson' and 'Open' tags. The title is 'Comprendre le droit d'auteur - formation doctorale'. The authors are Debaere, Sophie¹; Morvan, Magali¹; Pamart, Nolwenn¹; and the affiliation is 'Direction des bibliothèques et de la documentation, Muséum national d'Histoire naturelle'. There is a 'Show affiliations' button. The description states that this is a doctoral module from the MNHN-SU, and that the document is a support for a session on copyright law. A note at the bottom indicates that some exercises were removed or replaced for publication on Zenodo to respect copyright law.

<https://zenodo.org/records/5449397>

Liberté de panorama

« Les reproductions et représentations d'œuvres architecturales et de sculptures, placées en permanence sur la voie publique, réalisées par des personnes physiques, à l'exclusion de tout usage à caractère commercial » ([L. 122-5 du CPI](#)).

= diffusions autorisées des photos d'objets 3D faites par des particuliers dans un but non commercial



[Benh LIEU SONG retouchée par Sarah Krichen, CC-BY-SA-3.0](#)

Cas pratique : photographier un monument

Questions à se poser pour photographier un bâtiment :

- La prise de photo est rarement interdite, mais en pratique c'est plus compliqué.
- La publication de photo est par contre encadrée.
 - Est-ce que le bâtiment est protégé par le droit d'auteur ?
 - Est-ce que l'éclairage du bâtiment est protégé ?
 - Est-ce que je peux bénéficier de l'exception de panorama ?
 - Est-ce que la théorie de l'accessoire peut jouer ?
- Le propriétaire du bien en peut généralement pas interdire la publication sauf dans le cas des domaines nationaux et s'il prouve devant un tribunal que cette publication cause un trouble anormal.

Droit à l'image des domaines nationaux : « L'utilisation à des fins commerciales de l'image des immeubles qui constituent les domaines nationaux, sur tout support, est soumise à l'autorisation préalable du gestionnaire de la partie concernée du domaine national. » ([article L.621-42 du Code du patrimoine](#))

De minimis : La jurisprudence française admet une exception si l'œuvre protégée par le droit d'auteur est « accessoire par rapport au sujet principal représenté ou traité ». L'arrêt n°567 du 15 mars 2005 de la Cour de cassation a nié le droit des producteurs d'œuvres d'art installées sur une place publique sur les photographies de la place entière (place des Terreaux).

Annuaire du droit d'auteur par pays

The screenshot shows the Wikimedia Commons page for 'Commons:Droit d'auteur par territoire/France'. The page is in French and provides information about copyright rules for France. It includes a search bar, navigation links, and a table of copyright durations for France.

Commons:Droit d'auteur par territoire/France

Page de projet [Discussion](#) Lire Traduire Voir l'historique ☆ Outils ▾

Catégories (+): [Commons licensing help by country/fr](#) | [Copyright rules of France \(-\) \(±\) \(l\) \(t\) | \(+\)](#)

< Commons:Copyright rules by territory

Cette page est une version traduite de la page Commons:Copyright rules by territory/France et la traduction est terminée à 86 %.

Les traductions désuètes sont identifiées ainsi.

Autres langues : [Alemannisch](#) [Bahasa Indonesia](#) [Deutsch](#) [English](#) [Esperanto](#) [català](#) [español](#) [français](#) [galego](#) [italiano](#) [magyar](#) [noršk bokmål](#) [occitan](#) [polski](#) [sicilianu](#) [suomi](#) [македонски](#) [русский](#) [українська](#) [العربية](#) [বাংলা](#) [ગુજરાતી](#) [中文](#) [日本語](#)

Cette page fournit un aperçu des règles de droit d'auteur de la France applicables au téléchargement d'œuvres sur Wikimedia Commons. Notez que toute œuvre originaire de la France doit appartenir au domaine public ou être disponible sous licence libre en France et aux États-Unis avant de pouvoir être téléchargée sur Wikimedia Commons. En cas de doute sur le statut de droit d'auteur d'une œuvre de la France, reportez-vous aux lois applicables pour plus de précisions.

Lois applicables

La France est membre de la [Convention de Berne](#) depuis le 5 décembre 1887, de l'[Organisation mondiale du commerce](#) depuis le 1 janvier 1995 et du [Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur](#) depuis le 14 mars 2010.^[1]

Les lois correspondantes se trouvent dans le premier livre du Code de la Propriété intellectuelle^{[2][3]}. Le code comprend des dispositions transposées de la Directive européenne sur le droit d'auteur de 1993.^[4]

En 2018, l'[Organisation mondiale de la propriété intellectuelle](#) (OMPI), une agence des Nations Unies, mentionne le *Code de la Propriété Intellectuelle (version consolidée en date du 7 septembre 2018)* comme étant la principale loi sur la propriété intellectuelle promulguée par la législature de la France.^[1] L'OMPI conserve le texte de cette loi dans sa base de données [WIPO Lex \(en anglais\)](#).^[5]

Règles du droit d'auteur : France

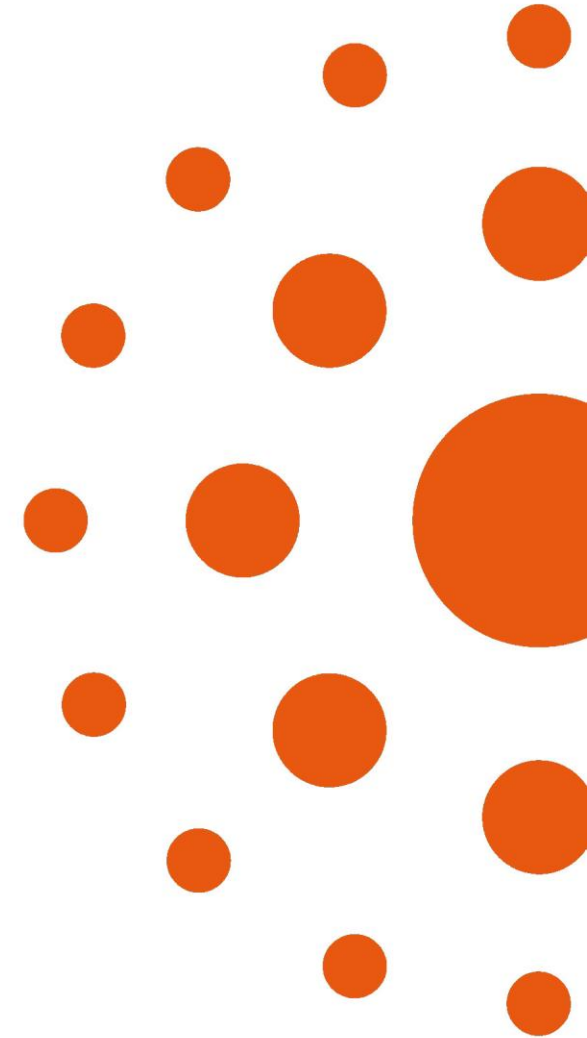
Raccourci: COM:FRANCE

Durées	
Standard	70 ans après la mort
Anonyme	70 ans après la publication
Posthume	25 ans après la publication
Autres	
Liberté de	

https://commons.wikimedia.org/wiki/Commons:Copyright_rules_by_territory

Licences libres et ouvertes

Mouvement visant à adapter le droit d'auteur à Internet,
technologie facilitant la diffusion et la création



Révolution numérique

La révolution numérique a généralisé l'acte de création d'œuvres. Tout le monde (ou presque) est devenu **créateur** sans forcément chercher à en vivre. La plupart cherchent plutôt à en **maximiser la diffusion** et, dans une certaine mesure, la réutilisation.



TOUS PHOTOGRAPHES !

CHARTRE SYNTHÉTIQUE DE L'USAGE DE LA PHOTOGRAPHIE DANS UN ÉTABLISSEMENT PATRIMONIAL

Issue d'une coopération entre le ministère de la Culture et de la Communication, les musées et les monuments nationaux, et différentes associations représentant les publics, cette charte repose sur 5 engagements réciproques entre les établissements et les visiteurs-photographes.

Elle concilie les nouvelles formes de visite, les règles de civilité dans l'espace public et la sécurité des œuvres.

Elle s'inscrit dans une démarche de partage et de diffusion des expériences culturelles.

Pour une prise de vue nécessitant un matériel supplémentaire, le visiteur doit faire une demande d'autorisation spécifique.



Article 5

Des activités artistiques et culturelles autour de la pratique photographique sont organisées pour tous les publics.

Le visiteur évite de prendre une photographie d'un membre du personnel de l'établissement en tant que sujet principal identifiable sans son autorisation formelle.

Article 4

Une véritable information

TOUS PHOTOGRAPHES ■



Dès son arrivée, le visiteur désactive son flash et range les accessoires (notamment les bras télescopiques) de ses appareils mobiles afin de ne pas gêner les autres visiteurs lorsqu'il photographie ou filme.

Article 1

Des pictogrammes compréhensibles de tous les publics sont installés tout au long du parcours favorisant un confort de visite partagé.

Lorsqu'il photographie ou filme, le visiteur veille à ne pas porter atteinte à l'intégrité des œuvres.

Article 2

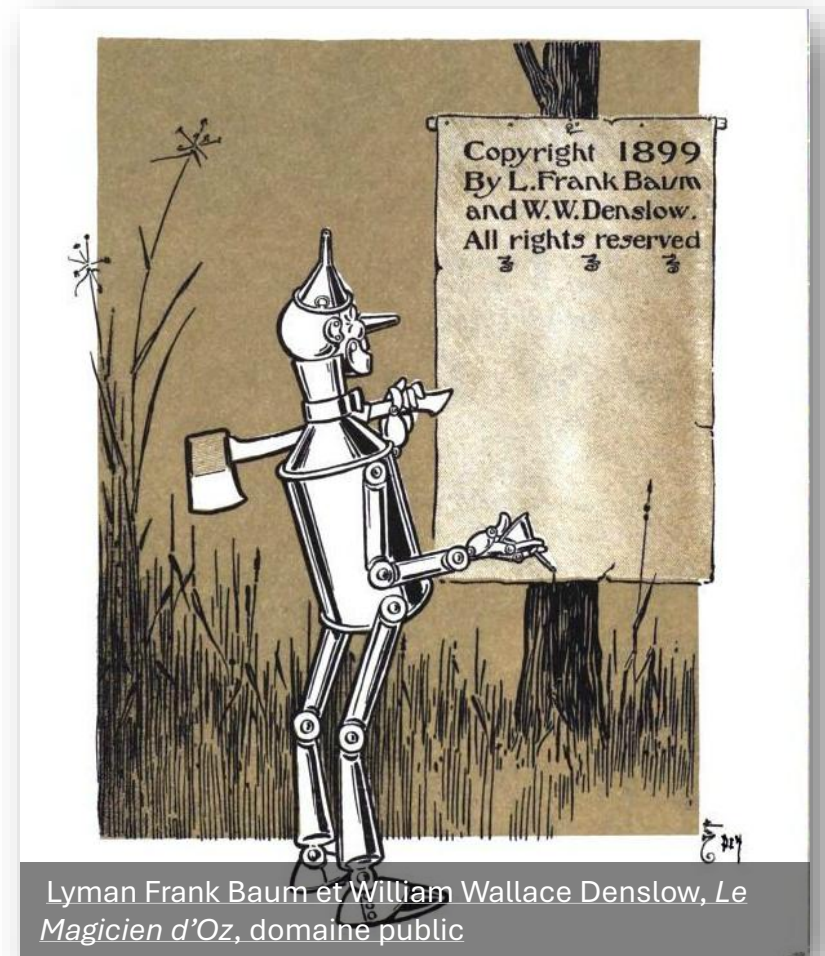
Le règlement de visite est affiché et les articles concernant la photographie sont disponibles sur simple demande ou téléchargeables.

Le visiteur peut partager et diffuser ses photos et ses vidéos, spécialement sur Internet et les réseaux



Philosophie des contenus ouverts

- **Droit d'auteur standard** :
 - Pour pouvoir utiliser une œuvre protégée, on doit obtenir l'**autorisation de l'auteur** par le biais d'un contrat.
 - Sauf dans le cas où on peut se prévaloir d'une **exception** au droit d'auteur.
- **Licences libres et ouvertes** :
 - Appliquer les principes du **logiciel libre** à toutes les types d'œuvres de l'esprit, et particulièrement les œuvres en ligne.
 - Permettre à l'auteur de **faciliter la réutilisation** créative de son œuvre, le remix, le mash-up, etc.
- Passer d'une approche « **Tous droits réservés** » à « **certains droits réservés** » tout en restant dans le cadre du droit d'auteur.



Culture libre

« Une **culture libre** n'est pas une culture sans aucune propriété, pas plus qu'un **marché libre** n'est un marché dans lequel tout est gratuit.

Le contraire d'une culture libre est une « **culture de permissions** » : une culture au sein de laquelle les créateurs peuvent créer uniquement avec la permission des puissants, ou des créateurs du passé. »

– Lawrence Lessig, *Culture Libre*, 2012
(traduit par les contributeurs de Wikilivres, corrigé et complété par Benoît Guillon, et édité par Petter Reinholdtsen)



Creative Commons

Creative Commons est une **organisation à but non lucratif** fondée en 2001 par des juristes et des scientifiques.

Elle élabore des **outils juridiques gratuits**, qui indiquent ce qu'il est possible de faire ou non avec une ressource, grâce à différentes options de **partage**.

Les licences Creative Commons sont un **complément au droit d'auteur**.

L'auteur cède volontairement des droits d'exploitation sur ses œuvres pour faciliter la libre **circulation des œuvres**.



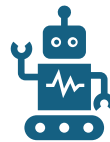
3 modes de lecture



Une version pour
le grand public



Une version pour
les juristes



Une version pour
les machines

Exemple version grand public :

Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats pour toute utilisation, y compris commerciale.

Adapter — remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale.

L'Offrant ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez [créditer](#) l'Oeuvre, intégrer un lien vers la licence et [indiquer](#) si des modifications ont été effectuées à l'Oeuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Oeuvre.

Partage dans les Mêmes Conditions — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Oeuvre originale, vous devez diffuser l'Oeuvre modifiée dans les mêmes conditions, c'est à dire avec [la même licence](#) avec laquelle l'Oeuvre originale a été diffusée.

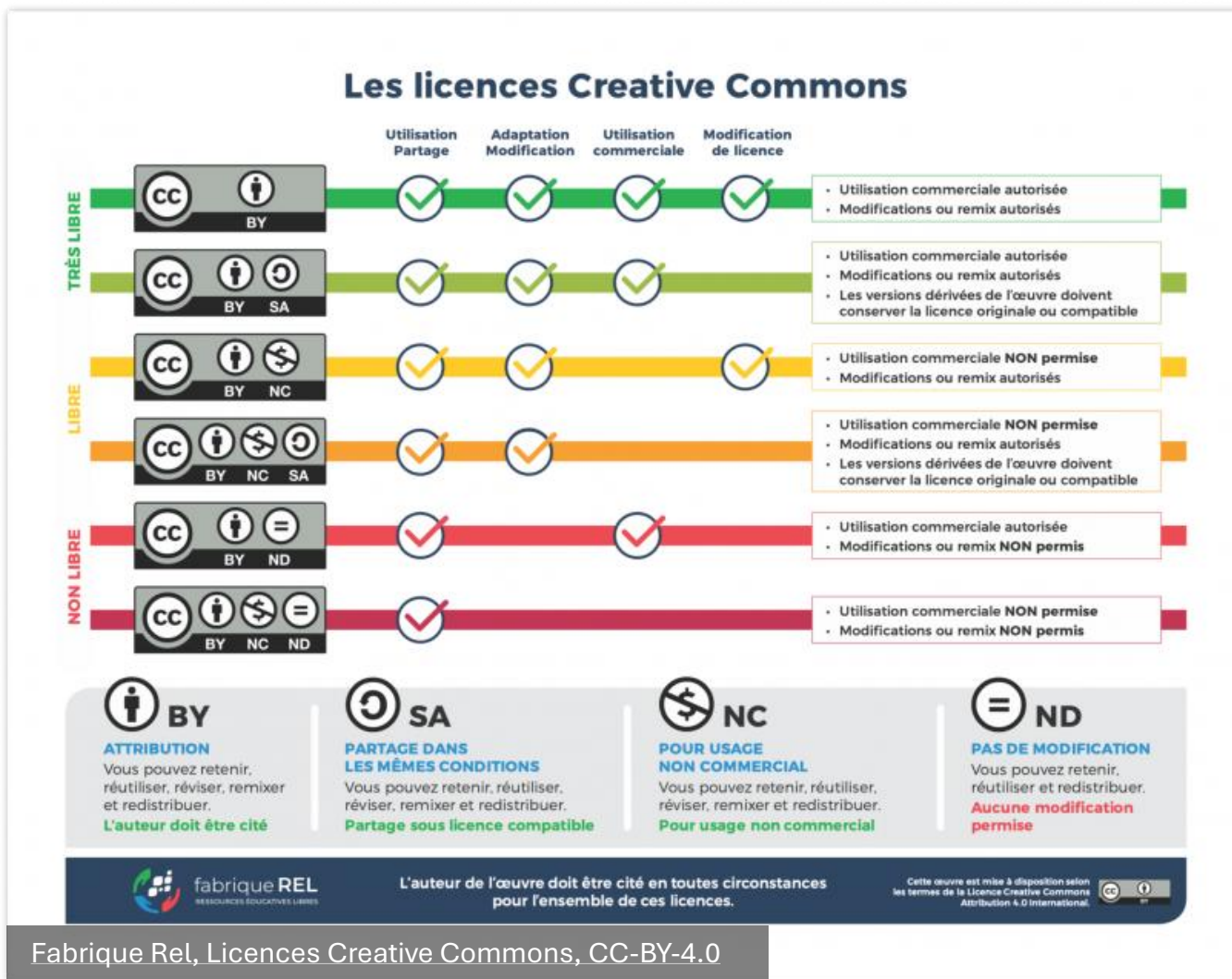
Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des [mesures techniques](#) qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'Oeuvre dans les conditions décrites par la licence.



Signalétique

Résumé

Un système de licences modulables



• Des libertés de base

- Partage : autorisation de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

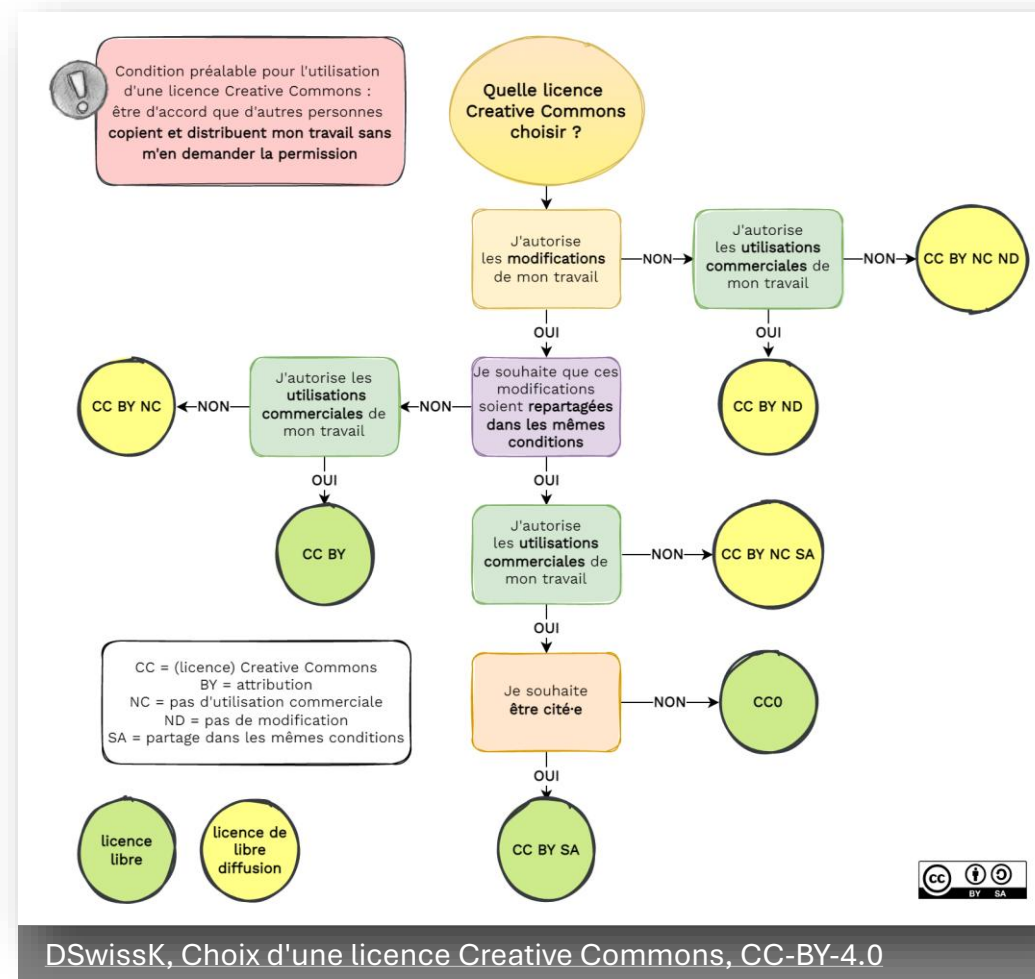
• Une obligation

- Paternité (BY)

• Trois options

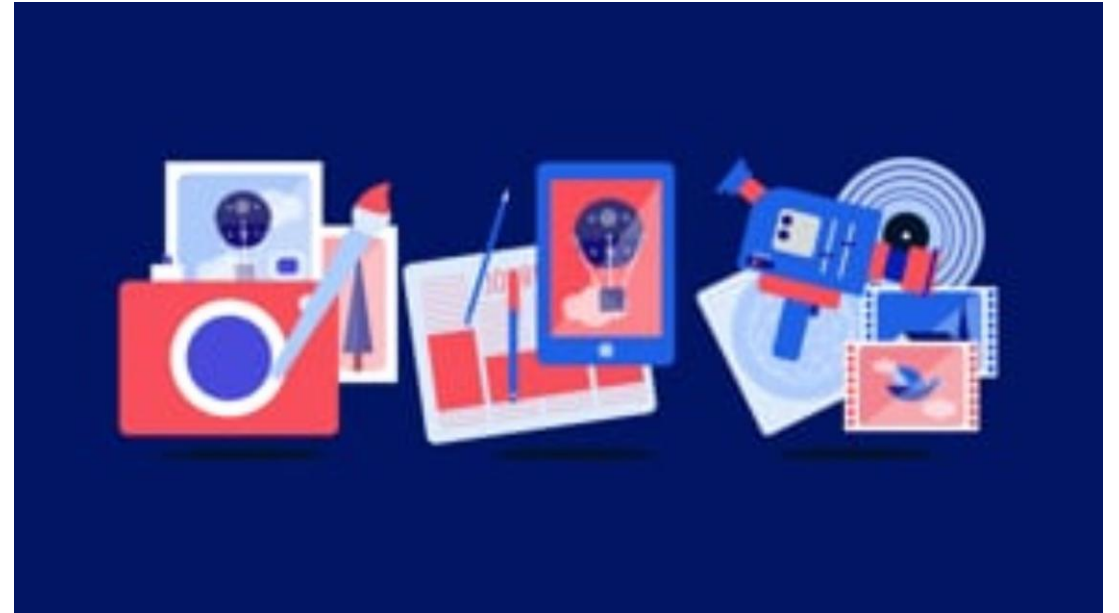
- Partager dans les mêmes conditions (SA)
- Interdire l'utilisation commerciale (NC)
- Interdire la modification (ND)

Choisir une licence Creative Commons



Caractéristiques

- Une signalétique très simple et très connue
- Contrat type courts et multilingues (48 langues)
- Généralement disponible en option de tri des résultats de recherche
- Licences non exclusives et non révocables
- Depuis la version 4.0, les licences prennent en compte le droit *sui generis* des bases de données
- Liste des décisions de justice sur les licences Creative Commons
legaldb.creativecommons.org



[Présentation des licences par Creative Commons France et le ministère de la Culture \(2014\)](#)

Licence non révocable

- L'application d'une licence Creative Commons est définitive
- En cas de changement de licence Creative Commons ou de cessation de la diffusion de l'œuvre sous licence Creative Commons, cela ne s'appliquera pas :
 - aux exemplaires déjà en circulation,
 - aux adaptations de l'œuvre déjà réalisées.

Pour en savoir plus sur l'articulation entre le droit de retrait et les licences Creative Commons : [CSPLA, La mise à disposition ouverte des œuvres de l'esprit, 2007, pages 28-29](#)

Clause Attribution (BY)

TASL :

- **Titre** : quel est le titre de l'œuvre ?
optionnel depuis la version 4.0
- **Auteur** : qui est l'auteur de l'œuvre ?
obligatoire en droit français, sauf si l'auteur souhaite rester anonyme. Le site qui héberge l'œuvre n'est pas l'auteur.
- **Source** : où peut-on trouver l'œuvre ?
- **Licence** : comment pouvez-vous utiliser l'œuvre ?
indiquer la licence et fournir un lien vers celle-ci

Exemples d'attribution

actu.fr Nos régions Mon actu Connexion Services

Lille actu

Je m'abonne

Dernières actus Société Économie Faits divers Politique Jeux paralympiques Loisirs-Culture Sports Rugby Insolite Planète Monde Lifestyle Enq Villes

Enquête Dériver des écoles privées hors contrat : "Ils nous baladent, clairement"

Actu > Hauts-de-France > Nord

Le Maroilles élu meilleur fromage du monde : 5 façons de déguster la star du Nord

Le Maroilles AOP a récemment été élu meilleur fromage du monde dans un prestigieux concours. Voici 5 façons de le déguster pour profiter de son goût si caractéristique.



Le Maroilles a récemment été élu meilleur fromage du monde. Quelle est la meilleure façon de le déguster ? Voici 5 idées. ©Wikimedia/illustration

Dernières actualités

Lille Actu

L'image. C'est quoi ces cendriers verts qui sont apparus dans Lille ces derniers jours ? 16:42

Pecquencourt. Un jeune homme à trottinette chute à cause d'un nid-de-poule : son pronostic vital engagé 15:48

Lille. Neuf heures de projection : la Nuit de l'animation c'est ce samedi ! 13:53

Nord. Sa compagne lui jette de l'huile de friture : sévèrement brûlé, il se réfugie dans une boucherie 12:52

Coups, humiliations... sur 9 enfants : deux ex-employées d'une crèche de Villeneuve-d'Ascq jugées 10:20

Près de Lille. Disparition inquiétante d'Alexi, 17 ans et porteur de handicap : ses proches lancent un appel 12:02

Voir plus

VIDÉOS MÉTÉO NEWSLETTERS LIBRA MEMORIA BOUTIQUE LeCLUB

Lire le journal LE DAUPHINÉ libéré S'ABONNER Se connecter

Actualité Départements Sports Sorties et loisirs Magazine Mon séjour en montagne Services Q

Accueil > France - Monde

Abbé Pierre : les dernières infos Guerre en Ukraine Politique Économie Environnement

ALIMENTATION

Bactérie E.Coli : du fromage de chèvre Hardy Affineur rappelé

Cela concerne des lots commercialisés à la coupe ou en rayon traditionnel dans des magasins de la grande distribution.

Le Dauphiné Libéré - 01 mars 2019 à 18:19 | mis à jour le 02 mars 2019 à 15:14 - Temps de lecture : 1 min



Photo d'illustration Wikimedia Commons / CC-by Pierre-Yves Beaudouin

Exemples d'attribution



The screenshot shows the Ouest France website interface. At the top, there is a navigation bar with a menu icon, the Ouest France logo, and a 'Se connecter' button. Below the navigation bar, there are several categories: 'Actualité', 'Nos parutions', 'Régions', 'Communes', 'Sport', and a search icon. A yellow 'Abonnez-vous' button is also visible. The main content area features a large article titled 'Reblochons contaminés. L'origine de la bactérie découverte'. The article text states: 'La fromagerie Chabert, en Haute-Savoie, avait dû rappeler plusieurs lots de reblochon, la présence de la bactérie Escherichia Coli O26 ayant été détectée dans des fromages. La bactérie provenait de deux élevages laitiers fournisseurs de l'entreprise Chabert.' Below the text is a photograph of a wedge of cheese. To the right of the article, there is a 'JEU CONCOURS' banner and a section titled 'En continu >' with a list of recent news items.

Reblochons contaminés. L'origine de la bactérie découverte

La fromagerie Chabert, en Haute-Savoie, avait dû rappeler plusieurs lots de reblochon, la présence de la bactérie Escherichia Coli O26 ayant été détectée dans des fromages. La bactérie provenait de deux élevages laitiers fournisseurs de l'entreprise Chabert.

En continu >

- 17h27 Il frappe son beau-père avec une batte de baseball pour défendre sa mère victime de violences
- 17h27 Il ingère de la cocaïne pour la faire passer en France, un sachet reste coincé dans son ventre
- 17h25 Tennis. ATP 250 de Chengdu : un duel entre Lorenzo Musetti et Shang Juncheng en finale
- 17h19 Au moins 274 morts dans des frappes israéliennes sur le Liban : ce que l'on sait
- 17h16 Cyclisme. À 36 ans, Thomas de Gendt met un terme à sa carrière professionnelle

Le 14 mai, les autorités sanitaires avaient décidé de retirer de la vente et de rappeler l'ensemble des fromages reblochons entiers au lait cru fabriqués et commercialisés par la fromagerie Chabert | PIERRE-YVES BEAUDOUIN / WIKIMEDIA COMMONS

[Ouest France](#)



The screenshot shows the France Bleu website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Radios', 'Podcasts', and 'Catégories' dropdown menus, the France Bleu logo, a search icon, and a 'Se connecter' button. Below the navigation bar, there are several categories: 'Grille des programmes', 'Podcasts', and '100% chanson française'. The main content area features a large image of a wedge of cheese. Below the image is a section titled 'Pourquoi les fromages normands sentent-ils si fort?'. The date 'Mardi 22 décembre 2020' is displayed. Below the title is a blue 'ÉCOUTER (2 MIN)' button and two circular icons for bookmarking and sharing.

Pourquoi les fromages normands sentent-ils si fort ?

Mardi 22 décembre 2020

ÉCOUTER (2 MIN)

Livarot bien crémeux - Coyau / Wikimedia Commons / CC BY-SA 3.0

[France Bleu](#)

Exemples d'attribution

Oeuvre réutilisée :

Cérémonie à San Francisco pour le 10e anniversaire de Creative Commons par Timothy Vollmer est sous licence CC BY 4.0

Oeuvre modifiée :

Cette oeuvre, "90fied", est adaptée de "Cérémonie à San Francisco pour le 10e anniversaire de Creative Commons" par Timothy Vollmer, sous licence CC BY 4.0. "90fied" est publiée sous licence CC BY 4.0 par [Votre nom].

Clause non-commerciale (NC)

Une portée très large dans les licences Creative Commons : obtenir un avantage monétaire ou commercial de manière directe ou indirecte.

Exemples :

- Vendre l'œuvre
- Diffuser l'œuvre sur un site affichant de la publicité

Cette clause semble incompatible avec les usages actuels des internautes qui ne s'auto-hébergient plus, mais publient sur des plateformes commerciales ou financées par la publicité.



L'illustration du 9 octobre 1915, domaine public

Clause de non-modification (ND)

Si l'œuvre est sous une licence comportant la clause non-modification (ND), cela empêche par exemple :

- La traduction d'un texte
- La retouche d'une image
- L'ajout du son dans une vidéo
- De mettre à jour un graphique ou une infographie

L'auteur conserve son droit moral au respect de l'œuvre s'il juge que la modification réalisée dénature son travail.

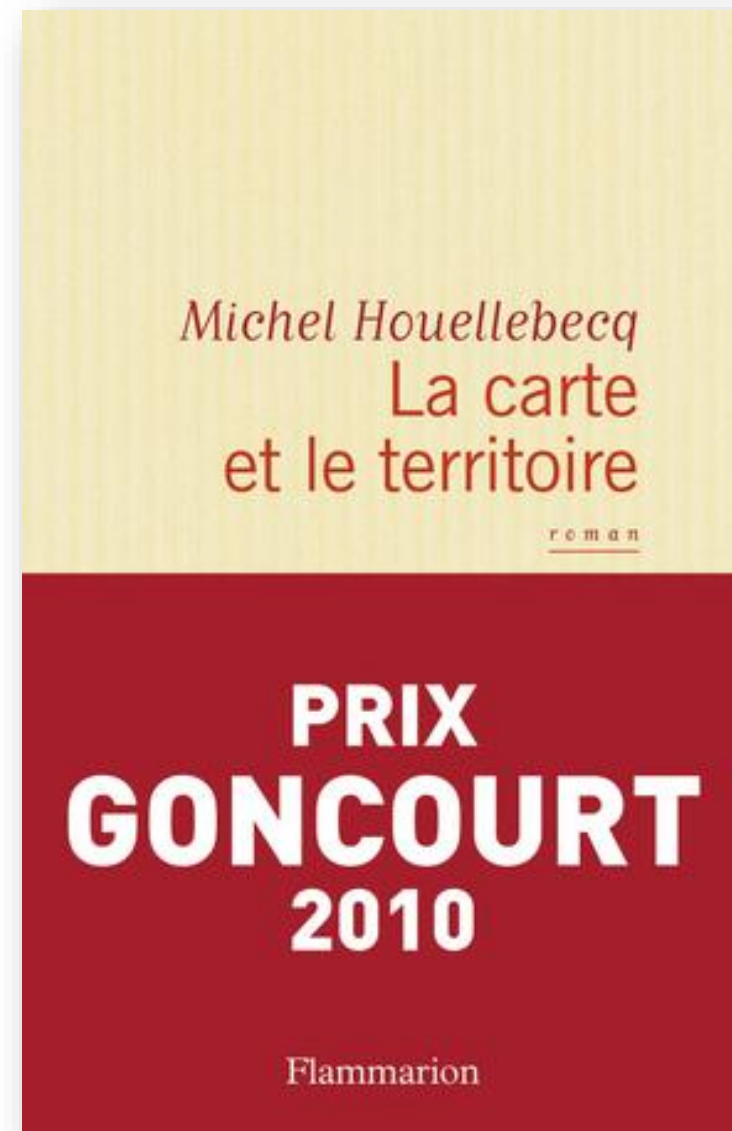
Clause de partage à l'identique (SA)

La clause de partage à l'identique peut avoir un **effet contaminant** obligeant le réutilisateur à diffuser son travail sous la même licence.

Exemples :

- Réutilisation d'une photo sous CC-BY-SA pour illustrer un livre, si la photo n'est pas modifiée, la clause SA n'est pas déclenchée, ce qui permet de diffuser le livre sous les conditions de votre choix (droit d'auteur standard ou une licence libre).
- Réutilisation d'une musique sous CC-BY-SA dans une vidéo, cela déclenche la clause de partage à l'identique, l'œuvre dérivée produite devra être mise sous CC-BY-SA.
- Insertion d'un article Wikipédia modifié (comme une traduction) dans un ouvrage, cela déclenche la clause de partage à l'identique nécessitant de diffuser l'ouvrage sous CC-BY-SA.

[Houellebecq](#) a réutilisé Wikipédia sans créditer les auteurs amenant certains à dire que le prix Goncourt 2010 devait être sous CC-BY-SA.



Licence ouverte Etalab

- Licence ancrée dans le **droit des données publiques** et pas dans le droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur ou droit des bases de données)
- **Compatible** avec les licences libres (**CC-BY-2.0**), qui elles, trouvent leur fondement dans le droit de la propriété intellectuelle
- Champs : métadonnées, contenus



<https://www.etalab.gouv.fr/licence-ouverte-open-licence/>

Licences pour l'administration

Le code des relations entre le public et l'administration (CRPA) comporte une liste de licences de réutilisation autorisées pour les administrations.

> Article D323-2-1

Version en vigueur depuis le 04 décembre 2021

Modifié par Décret n°2021-1559 du 1er décembre 2021 - art. 1

I. - L'administration peut soumettre la réutilisation à titre gratuit des informations publiques qu'elle détient aux licences suivantes :

1° La licence ouverte de réutilisation d'informations publiques ;

2° " L'Open Database License ".

II. - Lorsque ces informations publiques revêtent la forme d'un logiciel, l'administration peut soumettre leur réutilisation à titre gratuit aux licences suivantes :

1° Les licences dites " permissives " nommées " Berkeley Software Distribution License ", " Apache ", " CeCILL-B " et " Massachusetts Institute of Technology License " ;

2° Les licences " avec obligation de réciprocité " nommées " Mozilla Public License ", " GNU General Public License ", " CeCILL ", " European Union Public License " et " Eclipse Public License ".

Les licences susmentionnées sont accessibles en ligne, dans leur version en vigueur, sur le site internet : <http://www.data.gouv.fr>

Versions ▾

Liens relatifs ▾

Informations pratiques ▾

Organisations utilisant les licences libres

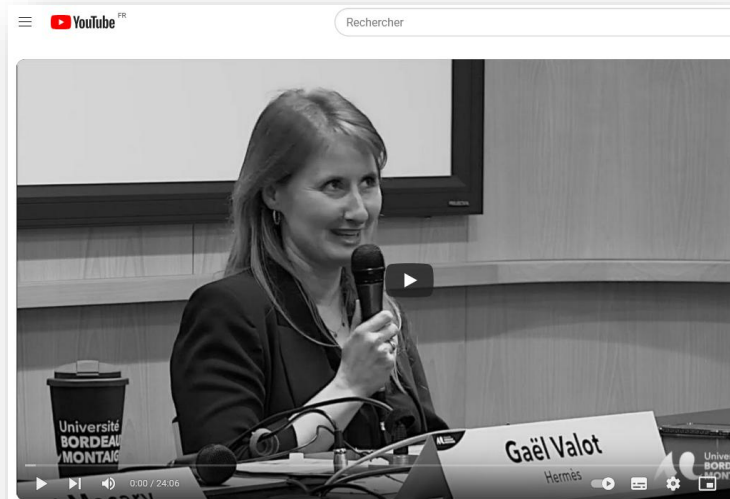
- Wikipédia ([CC-BY-SA 4.0](#))
- Ministère de la Culture ([CC-BY-SA 3.0 FR](#))
- Ministère de l'enseignement supérieur ([Licence ouverte](#))
- Agence nationale de la recherche (articles sous [CC-BY](#) depuis 2021)
- European Research Council (articles sous [CC-BY](#) depuis 2021)
- YouTube ([CC-BY 3.0](#) en option)
- Commission européenne ([CC-BY 4.0](#))
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle ([CC-BY 4.0](#))

Comment trouver des ressources libres ?

La mention peut être indiquée :

- À côté du média
- Sur la page
- Dans les mentions légales du site

À côté du média



YouTube

Rechercher

Universitè BORDEAUX MONTAIGNE

0:00 / 24:06

Responsable de la communication dans l'industrie navale

Universitè Bordeaux Montaigne
7,36 k abonnés

S'abonner

0 0 Partager Enregistrer

33 vues 11 sept. 2024
Extrait des Rencontres Professionnelles Mètiers du Luxe de l'Universitè Bordeaux Montaigne du 13 fèvrier 2024. Retrouvez l'intègralitè des tèmoinnages de l'èvènèment Rencontres Professionnelles : Mètiers...

Transcription

Ne perdez plus le fil grâce à la transcription.

[Afficher la transcription](#)

Licence [Licence de paternitè Creative Commons \(réutilisation autorisèe\)](#)



PARIS MUSEES LES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS

VISITEZ NOS AUTRES SITES PARIS MUSEES +

BILLETTERIE

VOTRE VISITE EXPOSITIONS ACTUALITÉS COLLECTIONS PARIS MUSEES MENU

mot du titre, auteur, sujet... RECHERCHE FILTRÉE

CONNECTEZ-VOUS

CRÉER UN COMPTE

ACCUEIL > RECHERCHER > CHARPENTE DE LA FLÈCHE DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE PARIS

Charpente de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris

14 VISUELS VOIR

CC BY

TÉLÉCHARGER

Auteur(s): Corroyer, Edouard (Amiens, 14-09-1835 - Paris, 30-01-1904), maquetiste

Datation en siècle: 19e siècle

Type(s) d'objet(s): Maquette

Dénomination(s): Maquette

Matériaux et techniques: Bois (matériau)

Institution: Musée Carnavalet, Histoire de Paris

MUSÉE CARNAVALET HISTOIRE DE PARIS

Numéro d'inventaire: PM18

VOIR LES INFORMATIONS DÉTAILLÉES



HAL

HAL science ouverte

Chercher un document, un auteur, un mot-clé...

+ Déposer

Rapport (Rapport De Recherche) Année : 2013

Télécharger pour visualiser

Éléments pour l'agenda stratégique de la recherche

Jacques Commaille (1), Françoise Thibault (1)

[Afficher plus de détails](#)

1 alliance Athènes

Dates et versions

hal-03148697 ,
version 1
(08-03-2021)

Licence

CC BY Paternité - Pas d'utilisation commerciale

Identifiants

HAL Id : hal-03148697
7 , version 1

Résumé en

Désormais, la plupart des descriptions des SHS repose moins sur un schéma présentant quelques grandes orientations en conflit, que sur les objets traités et les choix théoriques non limités aux frontières des disciplines premières. Le choix politique d'encourager la recherche française à s'investir dans le programme européen « Horizon 2020 », mobilise sans difficulté les SHS, qui retrouvent dans les thématiques communes des objets familiers et suscite aussi de nombreuses réflexions projectives de la communauté.

Pied de page

La dernière modification de cette page a été faite le 11 juillet 2024 à 10:24.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous [licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions](#) ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les [conditions d'utilisation](#) pour plus de détails, ainsi que les [crédits graphiques](#). En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez [comment citer les auteurs et mentionner la licence](#).

Wikipedia® est une marque déposée de la [Wikimedia Foundation, Inc.](#), organisation de bienfaisance régie par le paragraphe [501\(c\)\(3\)](#) du code fiscal des États-Unis.

[Politique de confidentialité](#) [À propos de Wikipédia](#) [Avertissements](#) [Contact](#) [Code de conduite](#) [Développeurs](#) [Statistiques](#)

[Déclaration sur les témoins \(cookies\)](#) [Version mobile](#)




Mentions légales

Propriété intellectuelle

Établir un lien

Tout site public ou privé est autorisé à établir, sans autorisation préalable, un lien vers les informations diffusées sur enseignementsup-recherche.gouv.fr.

La création de liens hypertextes en direction des Sites Internet du MESRI est libre à la condition qu'elle ne porte pas atteinte aux intérêts matériels ou moraux du ministère et qu'elle ne crée pas de confusion sur la source des services et/ou contenus.

Les données publiques détenues ou produites par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche non visés aux articles précédents sont mis à disposition par défaut selon les termes de la [licence ouverte](#) .

Marques

Les logos figurant sur le site sont des marques déposées et enregistrées auprès de l'INPI et sont, à ce titre, protégés par un droit de propriété industrielle.

Toute reproduction totale ou partielle de ces marques ou de ces logos effectuée à partir des éléments du site sans l'autorisation expresse de l'administration est donc strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon au sens du code de la propriété intellectuelle.

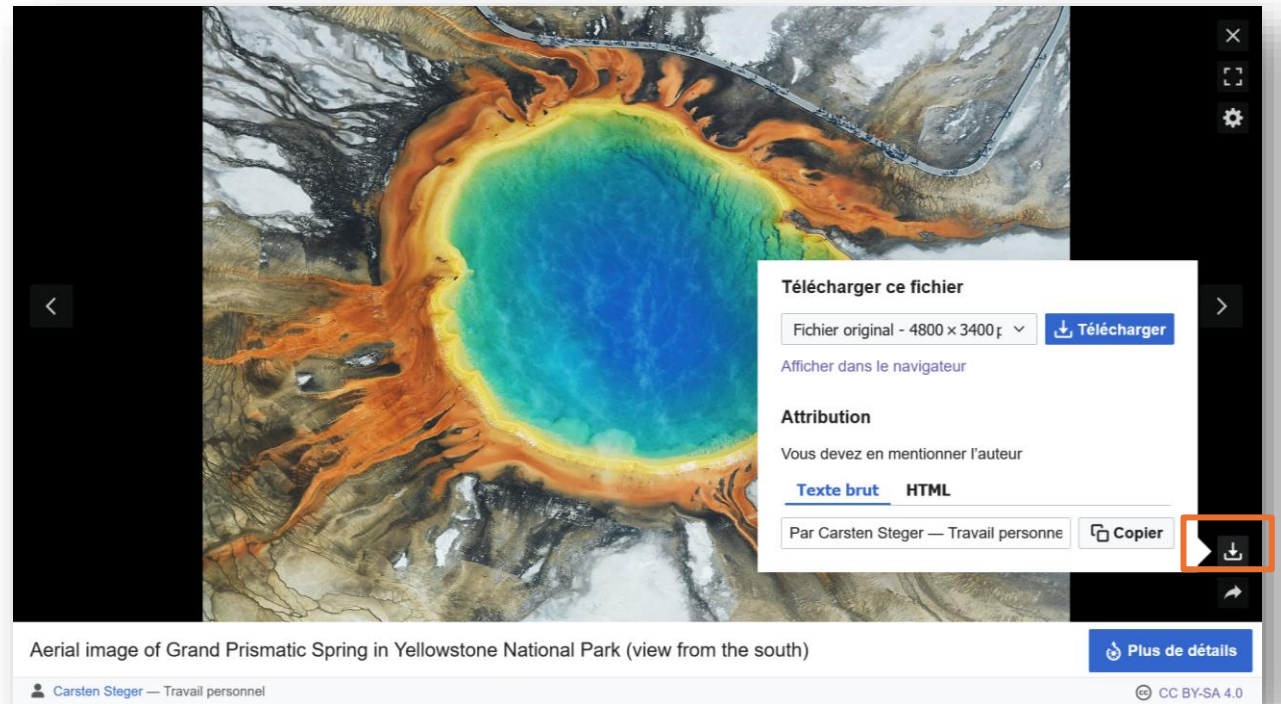
Où trouver des ressources libres ?

- [Openverse](#) : méta-moteur de recherche d'images, d'audios et de vidéos (Wordpress)
- [CC Search](#) : liens directs vers la recherche de contenus libres sur 16 plateformes

Wikimedia Commons

Photos, vidéos et sons diffusées sous différentes licences libres

Pour créditer facilement un fichier →



Wikipédia

Texte sous CC-BY-SA 4.0

Pour créditer facilement un article →



The screenshot shows the Wikipedia article for "Olcades". At the top right, there is a search bar and navigation links: "Faire un don", "Créer un compte", and "Se connecter". Below the article title "Olcades", there are tabs for "Article" and "Discussion", and a "Lire" button. A red box highlights the "Outils" menu, which is expanded to show various options. The "Citer cette page" option is also highlighted with a red box. The article text describes the Olcades as a Celtic people from the Iberian Peninsula, mentioning their capital "Cartala" and their historical context, including their migration from the Gauls and their role in the Punic Wars.

WIKIPÉDIA
L'encyclopédie libre

Olcades

Article Discussion Lire Modifier Modifier le code Voir l'historique Outils

★ Vous lisez un « *bon article* » labellisé en 2024.

Les **Olcades** (du latin: *Olcadi*) sont un [peuple celte](#) de la [péninsule Ibérique](#), dont le territoire est localisé près de leur capitale, la cité de *Cartala* d'après [Tite-Live](#) ou *Althia* selon [Polybe](#).

La tribu des Olcades peuple à l'époque le cours supérieur de l'actuel fleuve espagnol [Guadiana](#) et le sud-est du [système Ibérique](#). C'est l'un des peuples les plus méconnus de l'[Ibérie](#) pendant l'Antiquité. Ne pratiquant pas l'écriture, il ne nous est connu que par les sources grecques, [puniques](#) et romaines.

Les Olcades seraient issus d'une migration des [Volques](#) au [iv^e](#) siècle av. J.-C., un peuple [celte](#) du sud de la [Gaule](#). Aux [iv^e](#) et [iii^e](#) siècles av. J.-C., ils se développent économiquement grâce à l'élevage et l'agriculture. En 221 av. J.-C., leur capitale est assiégée puis pillée par l'[armée carthaginoise](#) d'[Hannibal Barca](#), nommé récemment chef de l'[Espagne barcide](#). L'année suivante, les Olcades participent à l'embuscade ratée contre l'[armée carthaginoise](#) à la [bataille du Tage](#) aux côtés des [Carpétans](#) et des [Vaccéens](#). La [deuxième guerre punique](#) entre [Carthagoinois](#) et [Romains](#) commence en 219 av. J.-C. avec le [siège de Sagonte](#) et les Olcades sont contraints de fournir à Carthage des troupes qui sont envoyées en [Afrique](#). Au [ii^e](#) siècle av. J.-C., ils passent sous la domination romaine puis disparaissent au [i^e](#) siècle av. J.-C., probablement assimilés par leurs voisins.

Outils

- Général
- Pages liées
- Suivi des pages liées
- Téléverser un fichier
- Pages spéciales
- Lien permanent
- Informations sur la page
- Citer cette page
- Obtenir l'URL raccourcie
- Télécharger le code QR
- Élément Wikidata
- Qui a écrit cela ?
- Modifier les liens interlangues
- Imprimer / exporter
- Créer un livre
- Télécharger comme PDF

Wikidata

Données sous CC0

Pour créditer facilement un élément →

WIKIDATA

Ahmed Abdelghaffar Helal ^{anglais} (Q98651056)

Élément Discussion Lire Voir l'historique Outils

chercheur

Plus de langues

Langue	Libellé	Description
français	Pas de libellé défini	chercheur
allemand	Pas de libellé défini	Forscher
anglais	Ahmed Abdelghaffar Helal	researcher
espagnol	Pas de libellé défini	investigador

Toutes les langues saisies

Déclarations

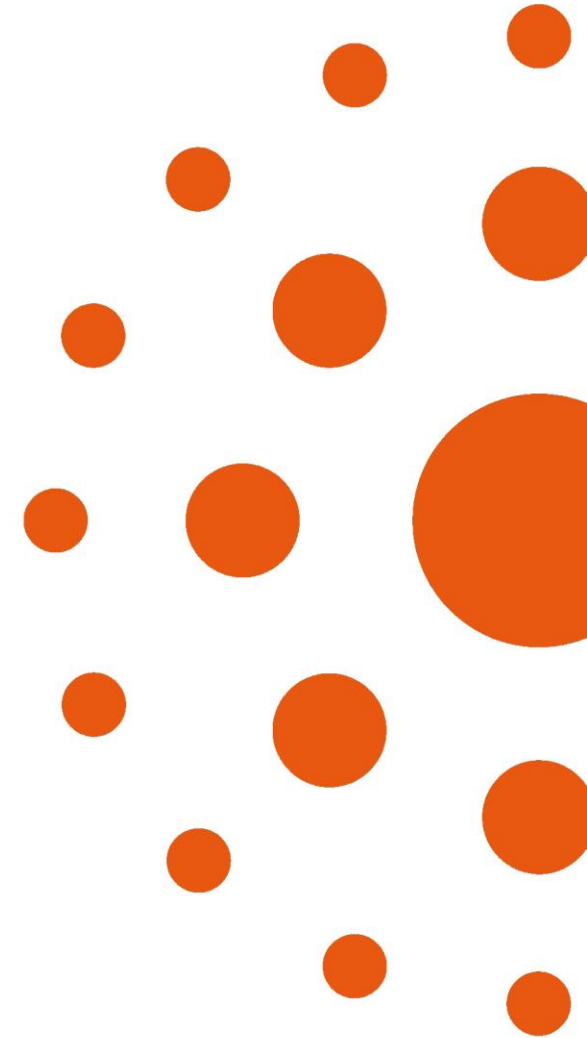
nature de l'élément être humain Q5

0 référence

Outils

- Actions
- Liste des libellés
- Fusionner avec ...
- Selectionner pour une fusion
- Général
- Pages liées
- Suivi des pages liées
- Pages spéciales
- Lien permanent
- Informations sur la page
- URI du concept
- Citer cette page**
- Obtenir l'URL raccourcie
- Télécharger le code QR
- Duplicate this item

Annexes



Liens utiles

CC	Résumé	Contrat	Signalétique
PD mark	Domaine public	-	petit • grand
0	Domaine public volontaire	lien	petit • grand
BY	Attribution	lien	petit • grand
BY-SA	Attribution avec partage dans les mêmes conditions	lien	petit • grand
BY-NC	Attribution sans utilisation commerciale	lien	petit • grand
BY-NC-SA	Attribution sans utilisation commerciale avec partage dans les mêmes conditions	lien	petit • grand
BY-ND	Attribution sans modification	lien	petit • grand
BY-NC-ND	Attribution sans utilisation commerciale ni modification	lien	petit • grand

<https://grouan.fr/2023/10/23/creative-commons-certification-unit3-cartographie-des-licences-cc>

Pour aller plus loin

- Josée-Anne Bénazéraf et Valérie Barthez, [*La preuve de l'originalité*](#), CSPLA, 2020
- Collectif, [*Histoires et cultures du Libre*](#), Framasoft, 2013
- Collectif, [*Annuaire du droit d'auteur par pays*](#), Wikimedia Commons
- Catherine Chamagne, [*La protection des titres d'ouvrages*](#), Légicom, 2001
- Mélanie Dulong de Rosnay et Hervé Le Crosnier (dir.), [*Propriété intellectuelle*](#), CNRS Éditions, 2019
- Béatrice Durand et Marie-Avril Roux-Steinkühler, [*Pour une écriture scientifique respectueuse des principes de la paternité intellectuelle. Droit et déontologie*](#), 2023
- Gabriel Galvez-Behar, [*Histoire de la propriété intellectuelle*](#), Repères La Découverte, 2023
- François Lévêque et Yann Ménière, [*Économie de la propriété intellectuelle*](#), Repères La Découverte, 2003
- Lionel Maurel, [*Contenus numériques : droit d'auteur et licences libres*](#), 2016
- Judith Rochfeld, Marie Cornu et Fabienne Orsi, [*Dictionnaire des biens communs*](#), PUF, 2021

Principaux textes légaux

Droit français

- [Code de la propriété intellectuelle](#) (1992)
- [Loi DAVDSI \(Droit d'Auteur et Droits Voisins dans la Société de l'information\)](#) (2006)
- Loi(s) "Création et Internet" [Hadopi 1](#) et [Hadopi 2](#) (2009)
- [Loi relative à la liberté de création](#) (2016)
- [Loi pour une République numérique](#) (2016)

Droit européen

- [Directive sur l'harmonisation de certains aspects des droits d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information](#) (2001)
- [Directive sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique](#) (2019)

Droit international

- [Convention de Berne sur la protection des œuvres artistiques et littéraires](#) (1886)
- [Accord sur les ADPIC de l'OMC](#) (1995)
- [Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur](#) (1996)
- [Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes](#) (1996)
- [Traité OMPI de Marrakech visant à favoriser l'accès aux œuvres pour les personnes handicapées](#) (2013)



Twitter



Mastodon



Canal U



YouTube



Wikipedia



Moodle



Zenodo



Zotero

Restons en contact :

pierre-yves.beaudouin@univ-cotedazur.fr